

2017

Rapport d'activité



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Une autre vie s'invente ici

Edito



Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activités, l'année 2017 a été très riche pour le Parc naturel régional de Lorraine.

Elle a été marquée par le lancement simultané de 3 projets de coopération transfrontalière.

Qu'il s'agisse de créer une filière de valorisation de la laine locale, de donner un nouvel élan aux murs de pierre sèche, « petit patrimoine » local à haute valeur paysagère et écologique ou de promouvoir les milieux humides par le biais d'événements touristiques et culturels, ces projets ont fait rayonner au-delà de nos frontières nos territoires préservés.

Année de lancement également pour la marque « Valeurs Parc naturel régional de Lorraine », avec son déploiement dans les domaines du tourisme (hébergement et restauration), de l'artisanat et de l'industrie (cosmétiques et savons fermiers), et de l'agriculture (viande bovine), dans une volonté de favoriser les entreprises qui revendiquent un savoir-faire et un attachement fort au territoire. Pour les valoriser, une campagne photographique a permis la réalisation de 64 portraits d'acteurs économiques.

Année ponctuée d'événements à l'initiative du Parc, avec l'organisation en septembre du 2^e séminaire national des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) à Nancy qui a réuni près de 160 participants et l'accueil en novembre du séminaire Tourisme et Sports de nature de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux.

Toujours dans un objectif d'amélioration continue de la connaissance de la biodiversité et de sa protection, les chantiers participatifs se sont poursuivis et ont été très nombreux sur le territoire du Parc. Notons la restauration de pierre sèche, la plantation de haies, les opérations de protection des amphibiens pendant leur migration pré-nuptiale....

S'est déroulé aussi le 8^{ème} concours prairies fleuries et le 1^{er} sylvotrophée pour la gestion forestière.

Sans oublier le dossier TEPCV qui a connu de nombreuses évolutions tout au long de l'année...

L'année écoulée montre que le Parc naturel régional et ses partenaires ont pleinement rempli leurs missions et je les en remercie.

Je vous invite dès à présent à découvrir l'ensemble de ces actions.

Christian GUURLINGER

Président du Parc naturel régional de Lorraine

« On ne protège bien...
...que ce que l'on connaît bien »

Rapport d'activité 2017

Directeur de la publication : Christian Guirlinger. Directrice de la rédaction : Nathalie D'Acunto.
Rédaction : équipe du PNR Lorraine. Réalisation : Elise Tisserant et Laurence Deleau.
Illustrations : Elise Tisserant | Freepik | Laurence Deleau - Photos : PnrL | C2Images | Fotolia.com.
© Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

VOCATION 14

un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

VOCATION 214

un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine

VOCATION 328

un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

L'équipe du Parc40

Le budget 2017 du Syndicat Mixte44

La carte d'identité du territoire46

Glossaire

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
 APF : Association des Paralysés de France
 BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
 CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
 CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
 CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
 CODECOM : Communauté de Communes
 CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
 CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
 CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
 DDT : Direction Départementale des Territoires
 DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
 DocOb : Document d'Objectifs
 DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
 DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 EDF : Électricité de France
 ENS : Espace Naturel Sensible
 FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
 FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
 GAL : Groupe d'Action Locale
 LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
 LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
 MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée
 MFR : Maison Familiale Rurale
 ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
 ONF : Office National des Forêts
 PAC : Politique Agricole Commune
 PAE : Programme Agro-Environnemental
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 PNR : Parc Naturel Régional
 RNR : Réserve Naturelle Régionale
 RTE : Réseau de Transport d'Électricité
 SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
 SCOTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
 SIG : Système d'Information Géographique
 TVB : Trame Verte et Bleue
 ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
 ZPS : Zone de Protection Spéciale

Vocation 1

Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

Durant les 43 années d'existence du Parc naturel régional, la bonne gestion des ressources naturelles et des espaces naturels a été l'objet de la plus grande attention. Le territoire dispose d'un patrimoine naturel d'une grande diversité déjà mis en valeur : mares salées, massifs forestiers, paysages de côtes, zones humides, grands étangs et prairies naturelles.

L'enjeu principal est aujourd'hui de poursuivre et consolider la protection et la restauration des équilibres écologiques, par :

1. Préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire

Dans le cadre de sa nouvelle Charte le Syndicat Mixte du Parc s'attache ainsi à :

• Préserver, gérer et améliorer la Trame Verte et Bleue à toutes les échelles territoriales

Le Parc s'appuie à cet effet sur le Schéma de Trame verte et bleue dont il s'est doté en 2011 qui lui a permis notamment d'identifier des réservoirs de biodiversité qui feront l'objet d'actions de protection réglementaire et de maîtrise foncière en lien avec le CENL.

Le Syndicat Mixte du Parc veille également à mettre en oeuvre (chantiers participatifs) ou à accompagner des actions de restauration des continuités écologiques. Il s'attache enfin à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, notamment les scolaires dans le cadre du dispositif « Connais ton Parc ».

• Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel

Le Parc naturel régional de Lorraine comporte 16 sites Natura 2000 dont 11 sous gestion du Syndicat Mixte du Parc. L'ensemble des documents d'objectifs relatifs à ces sites étant désormais presque tous élaborés, il s'agira d'entrer dans une phase d'animation des dits sites. Dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), un travail spécifique sera mené pouvant aboutir à la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope (APPB).

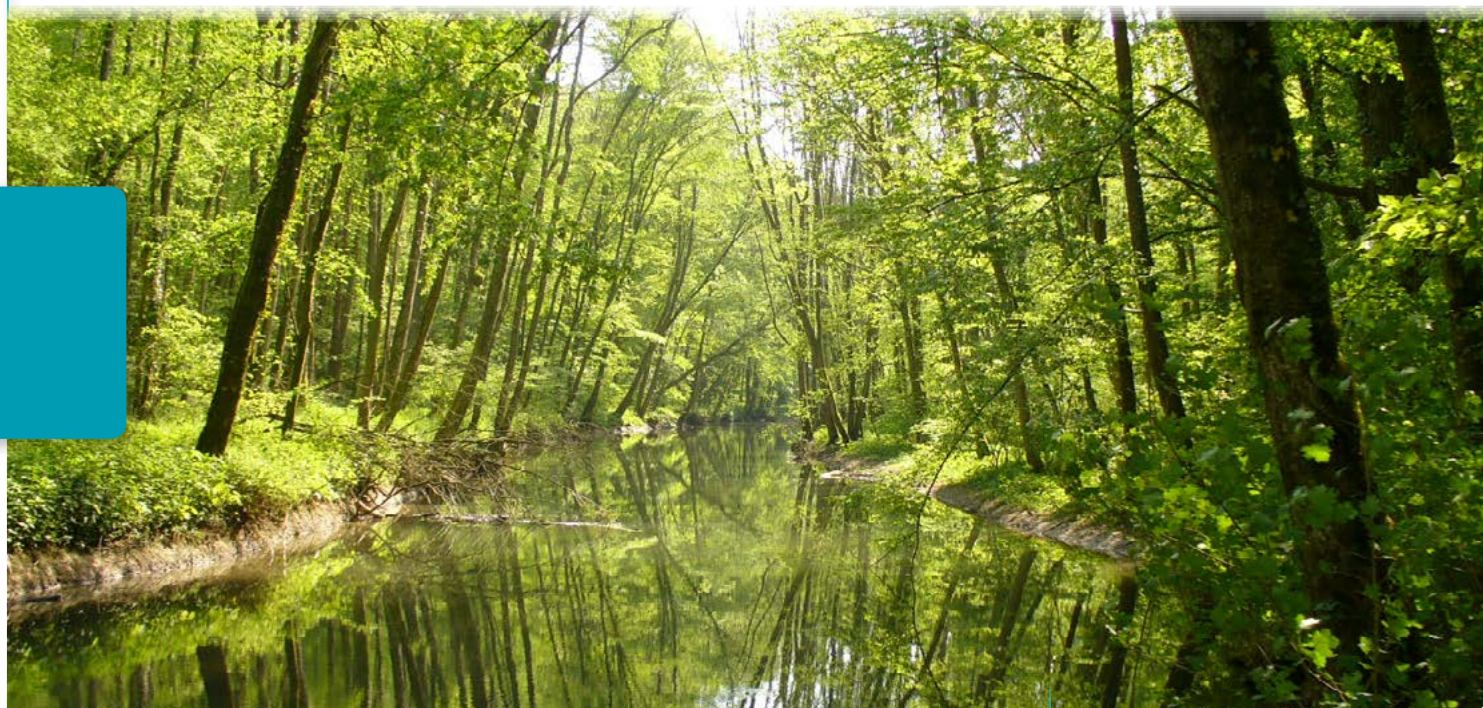
Le Syndicat Mixte du Parc s'attache parallèlement à décliner sur son territoire les plans nationaux d'actions sur des espèces...

Il initie des études de suivi d'espèces indicatrices des changements globaux, des perturbations et du bon état écologique des habitats.

Le Syndicat Mixte initie une démarche d'extension et d'animation (mise en place de comités de suivi) des périmètres Ramsar existants aux milieux proches de même intérêt international, et ceci notamment sur le secteur de la vallée de la Seille, du Pays des étangs et de la Petite Woëvre.

• Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel

La mise à disposition de l'information naturaliste est un axe fort de la mise en oeuvre des orientations de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. En matière de collecte, c'est le programme de bases de données interactives BOMBINA et l'application du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Lorraine qui sont en avant depuis 2016.



La forêt alluviale de l'Esch à Manonville

La salicorne colore de rouge la mare salée de Blanche-Eglise à la fin de l'été



Objectif 1 Préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire



Objectif 2 Valorisation de la forêt en respectant ses équilibres



Objectif 3 Partage et protection de l'eau



Objectif 4 Engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement

2. La valorisation de la forêt tout en respectant ses équilibres

Il s'agit de promouvoir, en particulier dans les forêts publiques, une gestion exemplaire, durable et partagée qui prend en compte la vocation multifonctionnelle de ce milieu et la nécessité d'une exploitation économique ciblée, réfléchie et innovante. Le Syndicat Mixte du Parc initiera notamment une réflexion sur la mise en place d'une mesure sylvo-environnementale hors des zones Natura 2000. Il s'attache à faciliter la concertation dans l'élaboration et la mise en oeuvre des plans d'aménagement forestier et la mutualisation des données. Il réalise des actions de sensibilisation aux enjeux forestiers dans le cadre de son dispositif « Connais ton Parc ». Une réflexion sera engagée parallèlement sur la mise en place d'une filière bois.

3. Le partage et la protection de l'eau

Dans le même esprit, le Parc s'attache à favoriser la concertation et l'échange entre les acteurs de la gestion des milieux humides et aquatiques. Il pourra s'appuyer sur des actions de sensibilisation ciblées auprès des élus et exploitants agricoles notamment ou sur l'animation d'outils de gestion intégrée de la ressource en eau tels que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Rupt de Mad, Esch, Trey.

4. Un engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement

Les activités agricoles valorisent plus de la moitié de la superficie du Parc. Le Syndicat Mixte du Parc s'attache à contribuer au développement de systèmes de productions agricoles économiquement viables et respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par un soutien à l'arboriculture - pour maintenir les vergers, à la pisciculture traditionnelle et à l'élevage.

Afin de préserver et de restaurer les espaces prairiaux, la contractualisation de mesures agro-environnementales est poursuivie dans le cadre de la nouvelle programmation. Parallèlement, une réflexion est engagée sur la valorisation des produits issus des prairies, dans le cadre du concours agricole Prairies Fleuries et du développement de filières courtes.

Un travail de sensibilisation des exploitants et des jeunes visant à promouvoir des nouveaux systèmes de production agricole favorables à l'environnement, tels que l'agroforesterie, est mené en partenariat avec les chambres d'agriculture et les lycées agricoles. Un effort particulier est entrepris afin de promouvoir la conversion à l'agriculture biologique. S'ajoute enfin une nouvelle préoccupation : l'adaptation des productions aux changements climatiques en réduisant leur vulnérabilité et en atténuant les émissions de gaz à effet de serre.

Système d'information Nature et Paysage - SINP -

Objectif 1

Le Parc participe depuis 1993 à l'acquisition de connaissances et à sa mise à disposition par l'outil « Atlas communal ». Actuellement la diffusion de cette connaissance se traduit par l'observatoire du patrimoine naturel du Parc naturel régional de Lorraine et sa transposition numérique, BOMBINA (Base de données de l'observatoire mutualisé de la Biodiversité et de la Nature) riche de plus de 180 000 données d'observations.

La préoccupation du SINP est de permettre les échanges de données naturalistes à l'échelle régionale et nationale.



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

OBJECTIFS

> Poursuivre la participation à la mise en place du protocole SINP dans sa déclinaison régionale en collaborant avec la DREAL à la mise en place en Grand-Est de l'outil GINCO.

DESCRIPTIF

Pour que le système BOMBINA intègre et corresponde aux outils nationaux et régionaux en cours de mise en œuvre comme le SINP ou l'INPN, le Parc a signé le 11 février 2008 son adhésion au protocole du Système d'Information sur la Nature et les Paysages et le 13 décembre 2010 une convention cadre avec le Muséum National d'Histoire Naturelle décrivant les apports de chacun dans les bases de l'INPN et de BOMBINA ainsi que le partenariat pour la mise en cohérence des outils nationaux et régionaux et la mutualisation des savoirs faire.

Cette convention cadre a été déclinée le 23 septembre 2013 par la signature de la charte d'utilisation des données naturalistes dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

En 2014, la mise en œuvre du protocole SINP a été lancée par le recrutement du comité des utilisateurs. L'expérience acquise sur notre observatoire a encouragé le ministère de l'Ecologie à sélectionner la DREAL Lorraine et le PnrL a intégré le cercle 1 du comité des utilisateurs de l'outil GINCO.

PLAN DE FINANCEMENT

47 jours d'un ETP financé à :

- 40 % DREAL
- 40 % AERM
- 20 % FEDER

BILAN DE L'ACTION

Dans la démarche SINP, la contribution au Groupe Utilisateur de l'outil GINCO se traduit par le biais de nombreuses manipulations « test » sur l'application.

Les remontées des utilisateurs s'effectuent toujours par un outil informatique (RedMine). Elles nécessitent un suivi toujours aussi important.

BOMBINA dispose actuellement de champs d'information incontournable à la mise en œuvre du protocole SINP.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL Grand-Est, Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN), Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

CONTACT PARC

Arnaud Brasselle



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
20 000 €

18 réunions d'échange
avec Stéphane GUILLIN
(DREAL Grand-Est)

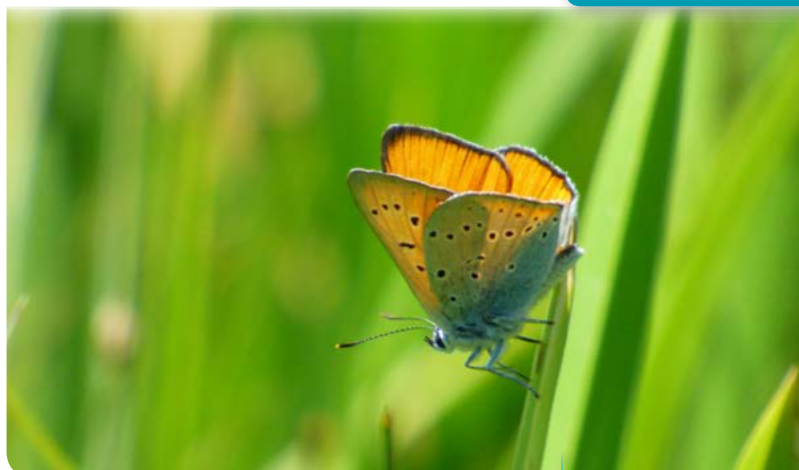
12 visio-conférences entre la DREAL
Grand-Est, le Muséum National d'Histoire
Naturelle et l'IGN

Suivi du Cuivré des marais

Objectif 1

En 2017, le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Parc naturel régional de Lorraine ont mené un inventaire du Cuivré des marais, papillon orangé protégé et inféodé aux prairies humides.

Cette action s'est déroulée sur les sites Natura 2000 « Lindre » et « Forêt de la Reine »



Le Cuivré des Marais

OBJECTIFS

- > Réaliser un inventaire aussi exhaustif que possible de la population de ce papillon.
- > Déterminer son état de conservation général sur les sites Natura 2000 du Lindre et de la Forêt de la Reine.
- > Valider la fonctionnalité des bandes refuges (MAE) mises en place depuis 2008 avec les agriculteurs sur le secteur.

DESCRIPTIF

La chenille du Cuivré des marais passe l'hiver enroulée dans une feuille d'Oseille (*Rumex* sp.). Les populations de ce papillon sont en régression. C'est pourquoi, depuis 2008, le site Natura 2000 du Lindre bénéficie de Mesures Agro-Environnementales territorialisées spécifiques pour assurer la sauvegarde de ce papillon. En effet, il a été demandé aux exploitants agricoles de conserver une bande non fauchée dans leurs prairies.

Toutes les prairies de fauche ont été prospectées à la recherche du papillon sous sa forme imago (adulte), chenille ou œuf.

BILAN DE L'ACTION

Des réunions publiques furent organisées, suivies ou non d'inventaires. La présence du Cuivré des marais fut notée dans et en dehors des bandes refuges. Proposition de déplacement des bandes refuges afin qu'elles soient mieux adaptées au contexte agricole local.

Le papillon est présent sur l'ensemble du site Natura 2000.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les exploitants agricoles du site Natura 2000 Lindre, l'AERM, la DREAL Lorraine.

CONTACT PARC

Nelly Weber, Laure Chiaruttini

PLAN DE FINANCEMENT

- Financement d'1 stagiaire par l'AERM, la DREAL Lorraine et le FEADER

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
5 324 €

54 parcelles prospectées
sur le site du Lindre

4 parcelles sous contrat MAEC pour la conservation
du Cuivré des marais en Forêt de la Reine

Animation des sites Natura 2000

● Objectif 1

L'animation d'un site Natura 2000, au sens large, regroupe un certain nombre d'actions allant des suivis scientifiques, à la conduite de projets ou à des actions de médiation. Cela regroupe également les animations au sens propre, les actions de connaissance et de gestion des habitats naturels et des espèces.

OBJECTIFS

> Préserver les espèces et habitats d'intérêt communautaire via notamment, l'acquisition de connaissances, la signature de mesures contractuelles (contrats, MAE), la réalisation de chantiers nature et la sensibilisation du grand public aux enjeux écologiques.

DESCRIPTIF

Sur le volet connaissance, la mise en place d'une étude sur la potentialité de présence de la Loche d'étang dans la vallée de la Meuse a permis de valider la présence de l'espèce sur 18 des 31 sites testés. La méthode innovante de l'ADN environnemental (ADN relâché par les espèces dans le milieu naturel) a été testée et une liste de poissons peuplant les annexes hydrauliques a été obtenue.

En 2017, pas moins de 16 chantiers nature animés par le PnrL ont pu être menés sur les sites Natura 2000, pour favoriser la restauration d'habitats naturels.

Enfin, nombre d'animations à destination du grand public ou des écoles ont été menées pendant l'année : la nuit de la Chouette (Lagarde et Ville-sur-Yron), la nuit de la chauve-souris (Liouville et Géville), animations Busard cendré (Jarnisy), animations découverte de vallon forestier (Rogéville), opération sauvegarde des amphibiens (Boucq et Apremont-la-Forêt), fête de la Grande pêche (Lindre-Basse), 24h de la biodiversité (Madine)...

PLAN DE FINANCEMENT

L'ensemble de l'animation des sites a été financé dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 (+ la politique Jeunes du PNR pour les Chantiers nature) par la DREAL, l'AERM et le FEDER.

BILAN DE L'ACTION

Au total, une dizaine d'actions de sensibilisation « grand public » et environ 16 chantiers nature ont été menés en 2017 dans le cadre de la politique Natura 2000.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Mairies de Ville-sur Yron, Lagarde, Boucq, Apremont-la-Forêt, Buxières-sous-les-Côtes, Géville, syndicat mixte de Madine, ONCFS, CENL, CPEPESC, associations locales...

CONTACT PARC

Johan Claus, Mathieu Junger, Nelly Weber, Laure Lebraud

CHIFFRES CLES

Coût des chantiers
5 000 €

plus de **200** participants
aux animations

dont **170** scolaires

2^{ème} séminaire national Atlas de la Biodiversité Communale

Objectif 1 ●

Le Parc naturel régional de Lorraine a inventé en 1993 le concept d'Atlas communal, permettant de décrire, cartographier et restituer aux communes et aux habitants l'ensemble des informations relatives à la biodiversité de leur territoire communal.

Ce concept a été repris par le Ministère de l'écologie en 2007 lors du Grenelle de l'Environnement sous l'appellation Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour l'élargir et le proposer à toutes les communes de France.

Remis en valeur en 2015 par le Ministère, les ABC ont fait l'objet d'un premier retour d'expériences lors du 1^{er} colloque national sur les ABC à Saint-Brieuc.

Dans un contexte de déclinaison régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), de mise en place d'Observatoires Nationaux, régionaux et locaux de la Biodiversité, le Parc a souhaité valoriser ses Atlas communaux en organisant le 2^{ème} séminaire national des ABC à Nancy.



OBJECTIFS

- > Valoriser les atlas communaux du parc et les actions des partenaires régionaux et nationaux en faveur de la biodiversité par des actions de communication (interventions, conférences).
- > Sensibiliser et valoriser aux Atlas du PNRL et des autres ABC mis en œuvre en régions et en France
- > Mobiliser les acteurs pour valoriser leurs actions en faveur de la biodiversité.
- > Promouvoir les ABC.
- > Valoriser la biodiversité.

DESSCRIPTIF

Du 20 au 21 septembre 2017, au centre des congrès de Nancy, des actions liées aux ABC ont été présentées : porter à connaissance, retours d'expérience, utilisation de l'outil, valorisation par des exemples régionaux et nationaux.

Une découverte de terrain du site Natura 2000 du plateau de Malzéville et des actions du Jardin botanique Jean-Marie Pelt de Nancy ont clôturé ces 2 jours.

De nombreux stands associatifs locaux ont été mis à disposition des participants pour découvrir les actions lorraines de protection de la nature.

PLAN DE FINANCEMENT

Région Grand Est, AFB, DREAL, GRTgaz, Métropole du Grand Nancy

60 Jours hommes de temps de travail

BILAN DE L'ACTION

Les participants ont particulièrement apprécié la richesse et la diversité des présentations ainsi que l'organisation et le lieu, le tout ayant permis un nouveau dynamisme du programme et des échanges concrets et constructifs.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

AFB, DREAL, Région Grand Est, GRTgaz, Métropole du Grand Nancy, MNHN, CENL, SLE, LPO 54, GEML, Floraine, Jardin Botanique Jean-MariePelt, FLORE 54, CD54.

CONTACT PARC :

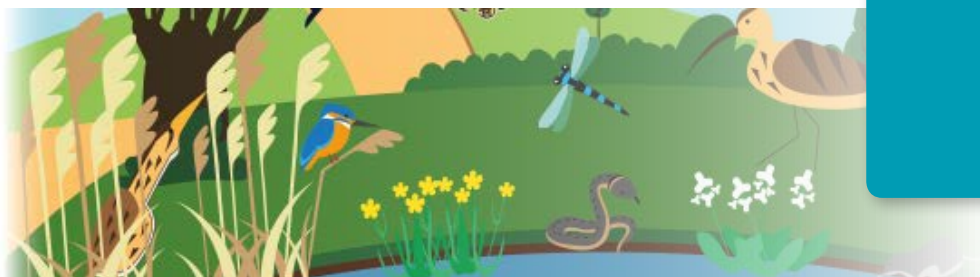
Laurent Godé



20
au
22
sept.

Atlas de la
Biodiversité
Communale

2^{ème} séminaire national



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
45 000 €

160 participants

6 associations
partenaires

22 intervenants

Reconquête des mares de prairies secteur de Vigneulles-lès-Hattonchâtel

● Objectif 1

Dans la continuité du programme de reconquête des mares de prairies mené en 2016, le secteur de Vigneulles lès-Hattonchâtel a fait l'objet d'un complément de travaux en 2017.

Les mares de prairies font en effet partie des milieux de grand intérêt pour le Parc, considérées comme de riches réservoirs de biodiversité, elles se raréfient pourtant du fait de l'abandon de leurs usages traditionnels et de l'intensification agricole. Or, un réseau suffisamment dense de mares est essentiel au maintien des populations d'un grand nombre d'espèces, notamment d'amphibiens. Cette condition n'est plus remplie dans plusieurs secteurs du Parc.

En complément, le suivi naturaliste des mares restaurées et creusées en 2015 dans le secteur de Haudiomont et en 2016 dans le secteur de Vigneulles a été effectué.



OBJECTIFS

> Restaurer les mares existantes et permettre l'accès du bétail à l'eau dans de bonnes conditions, mais aussi creuser de nouvelles mares avec des habitants volontaires

DESCRIPTIF

Les rencontres avec les élus, les exploitants agricoles et les propriétaires ont été poursuivies et ont abouti à des propositions d'interventions.

Ainsi plusieurs types d'opérations ont été menés :

- Création, recréusement ou adoucissement des berges,
- Débroussaillage,
- Pose de clôtures,
- Aménagement de descentes à l'eau pour l'abreuvement...

Une fois en accord avec le propriétaire, l'exploitant et le PnrL signent une convention qui précise les modalités d'intervention et le rôle de chacun. Le PnrL qui assure la maîtrise d'ouvrage recrute une entreprise (en l'occurrence SW Environnement qui a parfaitement mené les travaux demandés).

Dès le printemps 2017, l'ensemble des mares concernées par cette opération (depuis 2015), soit 34 sites ont fait l'objet d'un inventaire naturaliste afin de vérifier les capacités d'accueil des milieux restaurés et créés notamment par les amphibiens.

PLAN DE FINANCEMENT

Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Lorraine, Fondation du patrimoine



Mares « les Terres blanches » Vigneulles-lès-Hattonchâtel

BILAN DE L'ACTION

Des opérations de curage, de débroussaillage et de mise en place de descentes empierrées pour faciliter l'accès du bétail à l'eau pour l'abreuvement ont été réalisées sur 5 mares agricoles.

4 nouvelles mares ont été creusées à vocation purement écologique chez des particuliers non agriculteurs.

Les prospections naturalistes menées sur les mares montrent que leur attrait pour les amphibiens augmente avec le temps suite à l'intervention. Quelques mares très embroussaillées qui ont été remises en lumière montrent une très belle diversité floristique qui devrait attirer nombre d'animaux.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, la Fondation du patrimoine, les communes de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Heudicourt-sous-les-Côtes et Buxières-sous-les-Côtes, les agriculteurs, les particuliers, l'entreprise SW Environnement (réalisation des travaux)

CONTACT PARC

Lucille Robillot, Aurélie Toussaint

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
10 624

5 mares à usage agricole restaurées, clôturées et dotées d'une descente aménagée

4 mares à vocation écologique nouvellement creusées chez des particuliers

12^{ème} nuit de la Chouette

Objectif 4

Le Parc naturel régional de Lorraine a de nouveau souhaité mettre ses rapaces nocturnes en valeur en participant à la 12^{ème} Nuit de la Chouette, événement lancé par la LPO et la Fédération des Parcs naturels régionaux, d'ampleur nationale.

OBJECTIFS

> Sensibiliser petits et grands aux oiseaux nocturnes et notamment ici aux chouettes et hiboux. Peu connus et souvent méprisés, ce sont pourtant de fabuleux et inoffensifs oiseaux.

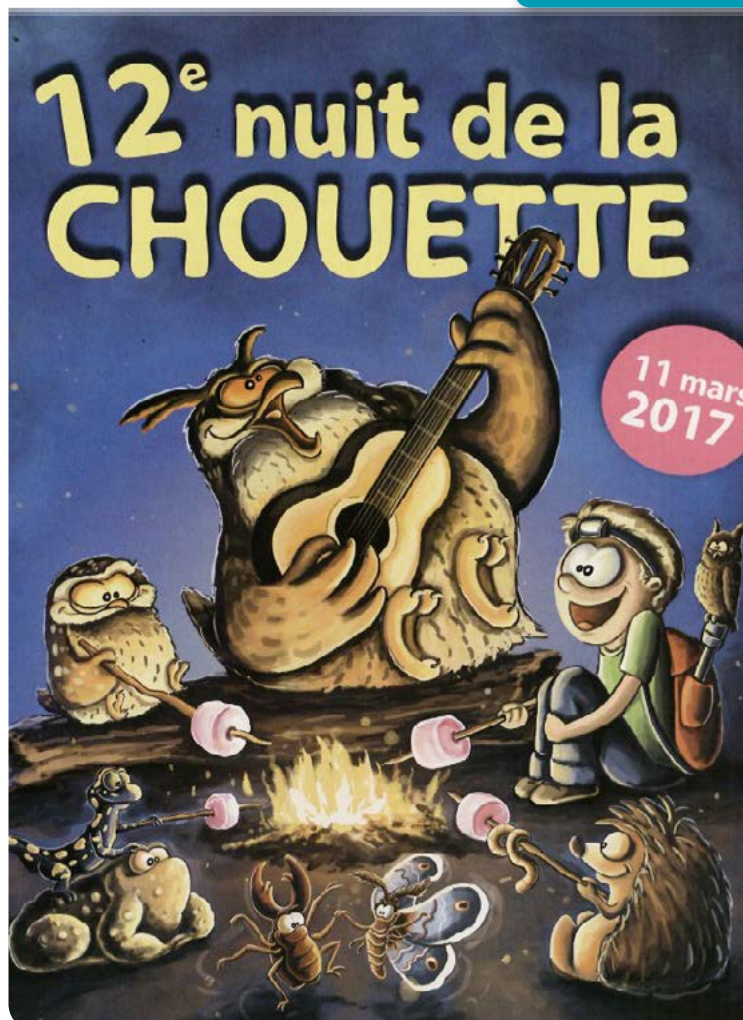
DESSCRIPTIF

Deux soirées à destination du petit et du grand public ont eu lieu sur le territoire du Parc :

- La première soirée s'est déroulée le samedi 8 mars 2017 à la salle polyvalente de Lagarde (57). Marc NAMBLARD, audio-naturaliste, a présenté les différentes espèces de chouettes et hiboux de notre région à l'aide d'un diaporama interactif. L'animation s'est ensuite poursuivie avec une balade nocturne dans les rues du village. Une chouette effraie a manifesté sa présence en face de l'église. Puis ce fut le tour d'une chouette hulotte dans les forêts environnantes et enfin d'une chouette chevêche dans le verger communal.
- La seconde soirée s'est déroulée à Ville-sur-Yron (54) le 10 mars 2017. Un documentaire naturaliste « les Ailes de la nuit » a été projeté devant 55 personnes. Le public a ensuite été invité à effectuer une séance de repasse aux différentes espèces de rapaces nocturnes dans le village. Il a eu la chance d'entendre un mâle de chouette chevêche.

PLAN DE FINANCEMENT

Région Grand Est pour 2 500 €.



BILAN DE L'ACTION

Au total, une soixantaine de personnes étaient présentes à chacun des manifestations.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les mairies de Lagarde (57) et de Ville-sur-Yron (54)

CONTACT PARC :

Mathieu Junger, Nelly Weber

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
2 500 €

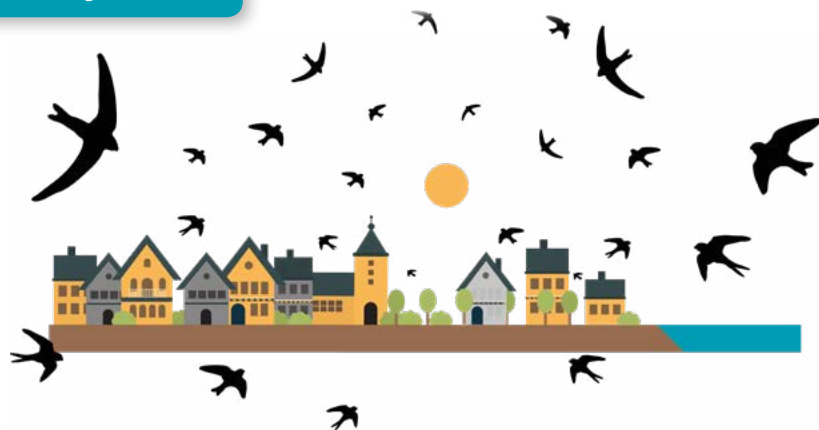
115 participants
aux animations

3 associations partenaires

22 intervenants

Pas de Printemps « sans hirondelles »

Objectif 1



En 2017, le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN) évaluait une diminution de plus de 30 % des effectifs d'Hirondelles de fenêtre, d'Hirondelles rustiques et de Martinets noirs sur les 10 dernières années, à travers un « Suivi Temporel des Oiseaux Communs » (STOC).

Les inquiétudes devant ce constat incitent des associations locales ou nationales à agir en faveur de ces espèces.

Au niveau national, la LPO a déclaré « 2017, l'année de l'Hirondelle ». Au niveau local, les associations du territoire poursuivent la sensibilisation et le suivi de population des « Hirondelles ».

OBJECTIFS

- > Poursuivre l'animation du réseau d'observateur
- > Poursuivre la sensibilisation des citoyens du Parc et des Elus concernant le déclin des Hirondelles, en évoquant l'impact des activités humaines sur la biodiversité, à travers les modifications d'habitat, la disparition des zones humides
- > Se donner les moyens d'évaluer les populations d'Hirondelles
- > Participer à l'enrichissement de la connaissance et la partager

DESCRIPTIF

Fort de l'intérêt exprimé par les participants, en 2016 pour ce suivi, la poursuite du projet a été soutenue par la DREAL afin que le programme puisse être accompagné d'un stage. Marine Pulce a été en charge d'animer le réseau et d'accompagner le suivi.

Au delà d'une sensibilisation, les réunions publiques sont l'occasion d'informer et de former les habitants à l'action de suivi d'espèces. Toutefois, l'accompagnement sur le terrain est nécessaire pour la mise en pratique des inventaires.

PLAN DE FINANCEMENT

- Stage financé à 100 % par la DREAL GE à hauteur de 5000€
- 67 jours d'un ETP financé à 40% DREAL, 40 % AERM et 20 % FEDER

BILAN DE L'ACTION

Les réunions publiques suivies ou non d'inventaires et des inventaires spécifiques ont été les 3 formes d'intervention.

L'accompagnement par les associations et le PnrL est encore nécessaire à la poursuite du suivi participatif. Toutefois certains participants ont été totalement autonomes lors des inventaires.

Hirondelles de cheminées



Le soutien de Marine PULCE afin d'animer le réseau a permis de contacter et de réaliser davantage d'interventions.

Jusqu'à présent, le recueil et la diffusion de la connaissance sont les types d'actions proposés. Cela se poursuit en 2018 avec une part plus importante laissée à l'autonomie des participants.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les communes du Parc, les communautés de communes, la CPIE de Meuse, Hirus, LPO, la Maison du Pays des Etangs, Maison du Clément, Les Sonneurs de la Côte, TORCOL, La Vallée Buissonnière.

CONTACT PARC

Arnaud Brasselle

Coût de l'action
5 000 €

CHIFFRES CLES

47 communes ont fait acte
d'au moins 1 observation

4 316 nids en bon état
2 839 nids occupés

11 réunions publiques
accompagnées d'inventaires

Concours général agricole des Prairies Fleuries et Sylvotrophée

L'année 2017 fût la 8^{ème} édition du concours Prairies fleuries organisé par le PnrL afin de mettre en avant la valeur agri-écologique des prairies remarquables du Parc. Après une année d'expérimentation, le sylvotrophée a, quant à lui, démarré officiellement pour la première fois en 2017.

Remise des prix du concours Prairies fleuries



Objectif 4

OBJECTIFS

> Déterminer après visite par un jury, la prairie qui a le meilleur équilibre agri-écologique, c'est-à-dire agronomique et écologique en se basant sur la présence de plantes indicatrices et sur d'autres critères (contexte paysager, enjeux environnementaux, intégration dans le système fourrager de l'exploitation). Le sylvotrophée est son pendant pour la gestion forestière avec 3 grilles d'analyse pour sylviculteur, écologue et usager.

DESCRIPTIF

Le 6 juin 2017, fort de l'intérêt déjà exprimé par les participants lors de l'édition 2016, un jury composé de 5 membres (dont 2 membres de la Chambres d'Agriculture, 1 de l'association FLORAINE, 1 doctorant de l'Université de Lorraine et le vice-président du Parc Rémy Hamant) a visité 4 prairies en zone Est du Parc.

Le jury discute des pratiques agricoles avec les agriculteurs puis inventorie les espèces présentes afin d'évaluer les valeurs floristiques, agronomiques et apicoles de la parcelle.

Un rapport noté est ensuite établi pour déterminer le gagnant régional du concours qui participera ensuite au concours national au salon de l'agriculture le 1^{er} mars 2018.

Un jury de 8 experts a quant à lui visité 3 parcelles forestières les 27 et 28 novembre 2017 avec propriétaire et exploitant forestier dans le même cadre méthodologique.

PLAN DE FINANCEMENT

- 1 000 € GRTgaz pour le concours Prairie fleuries
- 1 500 € Région Grand Est pour le Sylvotrophée

BILAN DE L'ACTION

Les gagnants de l'année 2017 pour les prairies fleuries sont Laurent et Jean-Pierre Broquard du GAEC Broquard qui gèrent une exploitation de vaches allaitantes nourries principalement à l'herbe sur plus de 190 ha de prairies situées le long de la Petite Seille.

La plupart de ces prairies se situent en zone Natura 2000 représentant un fort enjeu environnemental. Une quarantaine d'espèces de plantes y ont été recensées.

Pour le sylvotrophée, c'est M. Lecocq à Jaulny qui a vu récompensé la gestion de sa parcelle.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

GRTgaz, Chambres d'agriculture (54, 55), Floraine, Université de Lorraine pour prairie fleuries.

Région Grand Est, ONF, CRPF, INRA, SLE, communes d'Ancy-sur-Moselle, de Buxières-sous-les-Côtes et propriétaire privé pour le Sylvotrophée.

CONTACT PARC

Sébastien Husse pour le concours Prairies fleuries

Olivier Nourrigeon pour le Sylvotrophée

Visite de parcelle à Ancy-sur-Moselle



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
2 500 €

4 agriculteurs ont concouru

3 propriétaires forestiers ont concouru

40 espèces de plantes recensées dans la prairie gagnante

Vocation 2

Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine

La présence des paysages et richesses naturelles les plus emblématiques de la Région, sa situation géographique et son appellation PNR de Lorraine le désignent à l'évidence comme l'un des atouts du développement de l'attractivité de toute la Région. Dans le cadre de sa nouvelle Charte, le Syndicat Mixte du Parc se fixe ainsi pour objectifs de :

1. Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Il s'agit d'inviter tous les Lorrains à s'approprier les sites naturels et paysagers emblématiques présents dans le Parc naturel régional et à s'enorgueillir des labels internationaux qui leur sont attribués : la reconnaissance au niveau international par une convention Ramsar des étangs de Lachaussée et de Lindre, ou encore la désignation de 16 sites « Natura 2000 » appelés à participer pleinement aux engagements européens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Les paysages des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woëvre soigneusement préservés font également partie des joyaux de la biodiversité et du paysage de la Lorraine. Parmi les priorités, figurent la préservation et la valorisation de la valeur patrimoniale qui les caractérise. En effet, les grands paysages du Parc constituent un vecteur de la promotion du territoire et de ses savoir-faire.

2. Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines

Au vu de sa situation dans « l'Espace Cœur Metz-Nancy-Lorraine », le territoire du Parc se donne comme deuxième objectif de « Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et patrimoines ». Les grands projets (extension des réseaux de transports, extraction de matériaux, production d'énergies renouvelables, infrastructures de l'information et de la communication), indispensables au développement des communes, sont susceptibles d'avoir un impact sur le territoire du Parc. Les enjeux de préservation et de valorisation du Parc naturel régional sont désormais à prendre en compte au niveau régional et font l'objet de réflexion en amont de la conception des projets pour permettre une coopération entre les maîtres d'ouvrage et les acteurs locaux en vue, suivant le cas, de réduire les impacts ou de les compenser.

Ces enjeux prennent également place dans les documents de planification, notamment les SCoT qui s'étendent sur de grandes parties du territoire du Parc et prévoient déjà une gestion économe de l'espace et la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que des paysages remarquables.

La valorisation et la préservation des paysages et des patrimoines nécessitent également la réduction des différentes nuisances visuelles pour une bonne maîtrise de l'affichage publicitaire ou du traitement des points noirs paysagers.





Objectif 1 Valorisation des joyaux de la biodiversité et du paysage



Objectif 2 Participation à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines



Objectif 3 Constitution d'un territoire d'accueil intégré à la Grande Région

L'objectif ainsi affiché est de participer à l'aménagement régional :

- Par l'adoption d'une gestion concertée et différenciée de l'espace;
- Par la promotion de projets innovants renforçant l'attractivité du territoire;
- Et par la valorisation et la préservation des paysages, des villages et des patrimoines culturels.

3. Constituer un territoire d'accueil intégré à la Grande Région

Le territoire du Parc n'a pas à lui seul une offre touristique permettant d'être identifié comme destination à part entière. En revanche, en prenant une part active à l'essor d'une destination lorraine, il enrichit celle-ci et y trouve un potentiel d'attractivité permettant de développer l'originalité de son offre liée à ses patrimoines naturels et culturels, à ses paysages de qualité et aux produits agricoles qui lui sont associés mais aussi à ses créations culturelles et artistiques. La mise en place d'une offre autour du tourisme durable est utilisée comme levier à la construction d'une destination touristique régionale. L'objectif est par conséquent de constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région :

- **Par la mise en place d'une destination touristique durable à l'échelle du Parc et au cœur de la Grande Région**

Le Syndicat Mixte participe à la mise en place d'une destination touristique durable au cœur de la Grande Région en privilégiant la découverte des territoires par les circulations douces (développement et mise en réseau des véloroutes, valorisation des itinéraires de

randonnée pédestre). Plusieurs sites s'étant dotés d'équipements dédiés (observatoires, sentier d'interprétation), le Parc naturel régional de Lorraine s'attache à constituer une véritable offre structurée et encadrée de tourisme ornithologique à l'échelle de son territoire.

Il poursuit son action de formation à destination des professionnels de façon à en faire des véritables relais auprès des visiteurs. La mise en place de la Marque « accueil » du Parc permet de mieux identifier l'offre et s'inscrit dans une démarche de progrès dans les prestations offertes aux visiteurs. Il prolonge son action au niveau transfrontalier dans le cadre notamment d'actions de coopération avec d'autres territoires tels que les Parcs naturels de la Grande Région.

- **Et la promotion d'une offre d'accueil organisée et structurée**

L'enjeu est de créer une dynamique entre les différents acteurs afin de proposer une offre d'accueil organisée et structurée. Le Syndicat Mixte entend consolider l'action reconnue du Réseau Éducation et s'appuyer sur son expérience dans le domaine de l'Éducation au Territoire pour engager une démarche avec les acteurs culturels, touristiques, de l'environnement... en vue de constituer à terme un véritable maillage des partenaires du Parc à même de relayer les enjeux identifiés par la Charte sur le territoire. Il amplifie, dans une logique de transversalité, son action de sensibilisation des publics jeunes et des acteurs du territoire aux thématiques territoriales et environnementales dans le cadre du programme « Connais ton Parc ».

Mise en place d'une signalisation d'information locale : commune de Buxières-sous-les-côtes

● Objectif 2



Buxières-sous-les-côtes est une commune composée de trois villages et située entre les Côtes de Meuse et le Lac de Madine, deux sites à fort potentiel touristique.

La commune souhaitait implanter une signalisation pour indiquer ses activités économiques et sites d'intérêt avec l'aide du dispositif LEADER.

Le Parc naturel régional de Lorraine propose la mise en place d'une Signalisation d'Information Locale (SIL) en tant que solution alternative à des dispositifs de publicité extérieure.

Installation d'une SIL à Buxières-sous-les-Côtes

OBJECTIFS

- > Valoriser les activités économiques utiles au voyageur, les sites d'intérêt touristique et les équipements de Buxières-sous-les-Côtes avec un affichage respectueux des paysages.
- > Développer une démarche expérimentale d'installation d'une Signalisation d'Information Locale (SIL), dispositif ayant vocation à être généralisé dans le Parc en tant qu'alternative aux préenseignes (dispositifs publicitaires).
- > Retirer les panneaux publicitaires illégaux suite à l'application de la nouvelle réglementation.

DESCRIPTIF

Démarche de concertation avec la commune, les partenaires institutionnels et les acteurs privés pour la définition des sites et activités à signaler, ainsi que les modalités de participation financière.

Définition d'une signalisation harmonisée et élaboration d'un plan de jalonnement.

Choix d'une entreprise pour la fabrication et la pose des panneaux.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc: 20 jours

Travaux : maîtrise d'ouvrage de la commune : 16 827,01 € (dont 13 461,60 € FEADER)

BILAN DE L'ACTION

- Réalisation du Schéma directeur de Signalisation d'Information Locale de Buxières-sous-les-côtes.
- Couverture de la commune avec des panneaux de signalisation.
- Dépose concertée des panneaux (préenseignes) non réglementaires.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La commune de Buxières-sous-les-côtes, le Conseil Départemental de la Meuse, la DREAL Grand Est, la Région Grand Est, l'Union Européenne (LEADER)

CONTACT PARC

Juan Lloret

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
16 827

20 panneaux installés

25 activités, sites et équipements signalés

Edition d'un ouvrage : « Images du Patrimoine - le pays des étangs autour de Réchicourt-le-Château »

Le Service de l'Inventaire de la Région Grand Est a engagé l'étude du patrimoine bâti et culturel du canton de Réchicourt-le-Château en partenariat étroit avec le Parc et l'ancienne Communauté de Communes du Pays des Etangs.

Ce travail a permis de croiser observations sur le terrain, informations collectées dans la bibliographie et les archives, mais aussi témoignages d'habitants et d'usagers.



Objectif 2

OBJECTIFS

> Présenter sous la forme d'un livre illustré les différentes thématiques patrimoniales de cette étude.

DESSCRIPTIF

Depuis 2015, l'inventaire a donné lieu à des restitutions partielles auprès d'élus et d'habitants. Un livre « Images du patrimoine ; le Pays des étangs autour de Réchicourt-le-Château » a été édité en collaboration avec l'ancienne communauté de communes du Pays des Etangs puis celle de Sarrebourg Moselle Sud et le Service Régional de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel de la Région Grand Est.

Les services du Parc naturel régional de Lorraine ont contribué à l'écriture d'une partie de l'ouvrage sur les aspects du patrimoine paysager et naturel en complémentarité avec le travail scientifique du SRI.

Cette édition est un temps fort de la collaboration remarquable entre le Service de l'Inventaire de la Région Grand Est et le Parc, dont les résultats servent directement dans les projets de valorisation, tel que la prise en compte du patrimoine dans les documents d'urbanisme ou dans des actions touristiques.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La Région Grand Est, les communautés de communes Pays des Etangs et Sarrebourg Moselle Sud pour l'édition, les communes, habitants, les associations, les organismes locaux (conseil de fabrique, VNF, écoles...) pour les ressources.

CONTACT PARC

Eszter Czobor

PLAN DE FINANCEMENT

Financé par la région Grand Est à hauteur de 7 500 €



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
7 500 €

115 participants aux
animations

3 associations partenaires

22 intervenants

Lancement de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

Objectif 2



Créée depuis une vingtaine d'années, la marque Parc est une marque collective appartenant à l'Etat (ministère de l'Ecologie et du Développement durable).

Elle est déposée à l'INPI et concédée à chaque Parc. Elle fait l'objet d'une démarche d'évolution et, depuis 2016, a donné naissance à la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Cette nouvelle marque s'oriente désormais vers une approche plus marketing qui s'applique à l'ensemble d'une entreprise.

La marque entre désormais dans le champ économique de l'attractivité des territoires ruraux.

*La Chèvrerie de Chaillon, établissement marqué
« Valeurs Parc naturel régional de Lorraine »*

OBJECTIFS

> Accompagner les démarches engagées par le Parc en vue de soutenir les entreprises installées sur son territoire.

La marque traduit un engagement, une adhésion à un socle de valeurs chères à l'entreprise, laquelle recherche également une amélioration en continu, c'est une promesse faite aux visiteurs et aux consommateurs.

Elle exprime trois valeurs fondamentales :

- La préservation et la valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité
- L'entretien et le respect d'une forte dimension humaine et sociale
- L'attachement au territoire

> Déployer la marque dès 2017 pour inscrire le PNR de Lorraine dans le réseau national et promouvoir les entreprises à l'occasion des 50 ans des Parcs naturels régionaux de France.

DESSCRIPTIF

La marque est attribuée à des entreprises qui souhaitent affirmer leur savoir-faire, se différencier de la concurrence mais aussi être partenaires du Parc et faire partie d'un réseau organisé de professionnels.

Pour chaque filière économique (tourisme, agriculture, artisanat et industrie), un référentiel type exprime les exigences de la marque. Ce cadre national assure le développement efficace et cohérent de la marque et garantit aux clients une offre homogène.

Le PNR de Lorraine a choisi de déployer la marque sur trois filières prioritaires dans les domaines suivants :

- Tourisme : filière hébergement et restauration
- Artisanat et industrie : filière cosmétiques et savons fermiers
- Agriculture : filière viande bovine

Le travail sur la marque a fait l'objet d'un accompagnement par un stagiaire au cours de l'année 2017.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 5 000 €

Conseil régional Grand Est : 5 000 €

BILAN DE L'ACTION

Les référentiels des trois filières prioritaires ont fait l'objet d'un passage en Commission nationale. Ils ont tous été validés.

Le Parc de Lorraine a présenté les entreprises bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel » à l'occasion de l'événement « 50 ans des Parcs naturels régionaux de France » organisé à Paris du 12 au 15 octobre 2017. Un livret regroupant les produits et prestations marqués a été élaboré et distribué à cette occasion.

Un lancement officiel réunissant toutes les entreprises bénéficiaires de la marque s'est déroulé le 26 octobre 2017 au restaurant le Bambou (bénéficiaire de la marque) à Bonzée (Meuse).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Communes et communautés de communes des territoires concernés, Gîtes de France, Offices de Tourisme, Chambres d'agriculture.

CONTACT PARC

Jenny Saffroy

Coût de l'action
5 000 €

CHIFFRES CLES

6 entreprises disposent de la marque
« Valeurs Parc naturel régional »

4 dans la filière hébergement
1 dans la filière restauration
1 dans la filière artisanat et industrie

Bilan de la démarche d'attribution de la marque « Valeurs Parc » à la viande bovine

Dans le cadre de sa nouvelle charte, le PNR de Lorraine a affiché un objectif ambitieux de soutien aux systèmes de polyculture-élevage valorisant les prairies afin de limiter leur diminution, voire de regagner des surfaces en herbe.

Parmi les moyens d'actions, il a souhaité engager une démarche d'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » à des élevages de bovins.



Objectif 2

OBJECTIFS

- > Proposer cette marque à l'ensemble des élevages de bovins en système herbager.
- > Soutenir l'alimentation à base d'herbe.
- > Préserver et améliorer les qualités écologiques et paysagères des exploitations intéressées.

DESCRIPTIF

Pourront être bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional » de la viande bovine :

- Les leveurs pratiquant de la vente directe à la ferme
- Ceux qui commercialisent par le biais de négociants ou de coopératives vers les boucheries indépendantes et les supermarchés.

Pour construire un projet de commercialisation, le PNR de Lorraine a sollicité une mission d'expertise auprès de la Chambre régionale d'agriculture pour étudier les possibilités de valoriser cette viande auprès des acteurs de la distribution. Ces derniers se sont dits intéressés par la démarche et sont favorables à la commercialisation de cette viande dans leur réseau. Pour valoriser les entreprises engagées dans la marque, une plus-value sera recherchée pour les éleveurs.

Pour optimiser l'herbe, sa part dans l'alimentation a été fixée à un minimum de 75 %. Les compléments sont majoritairement produits sur les exploitations.

Pour favoriser l'engagement des éleveurs en faveur de la biodiversité et du maintien de la qualité des paysages, le PnrL a réalisé des diagnostics écologiques dans des fermes. Il permet d'évaluer les points forts et les points faibles des exploitations et de proposer un plan d'amélioration.

PLAN DE FINANCEMENT

Le montage du projet a représenté un coût de 17 000 €

BILAN DE L'ACTION

- Réalisation d'une analyse technico-économique par la Chambre d'agriculture des systèmes fourragers auprès d'un échantillon de 20 exploitations pour optimiser la part des prairies dans l'alimentation des animaux
- Mise en place d'une méthode de diagnostic de la biodiversité et réalisation d'une vingtaine de diagnostics dans les exploitations
- Les critères d'adhésion à la marque qui ont été définis garantissent une production de viande à l'herbe favorable à la préservation de la nature et des paysages.
- Des supports de promotion et de communication ont été conçus.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

La Chambre régionale d'agriculture

CONTACT PARC

Anne Vivier

PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LORRAINE

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
17 000 €

208 exploitations pourraient prétendre à l'obtention de la marque sur le PnrL

6 fermes pratiquant de la vente directe seront marquées en 2018

Accueil du séminaire Tourisme et Sports de nature de la Fédération des Pnr de France

● Objectif 3



Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager.

La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire. Le transfert d'expériences, les échanges entre acteurs et territoires s'inscrivent dans les modalités d'actions des PNR.

Chaque année un Parc accueille le séminaire Tourisme et Sports de nature de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Le PNR de Lorraine s'est porté volontaire pour accueillir le séminaire en novembre 2017.

Séminaire Tourisme et Sports nature 2017

OBJECTIFS

L'accueil de ce séminaire dans le PNR de Lorraine avait un double objectif :

- A l'échelle du PNR de Lorraine :
 - > Faire connaître (et reconnaître) le travail mené dans les Parcs à vocation moins touristique notamment sur le tourisme ornithologique.
 - > Présenter les orientations du nouveau Schéma régional de développement touristique de la Région Grand Est.
 - > Démontrer la place des PNR du Grand Est dans ce schéma sur les thématiques tourisme de nature et écotourisme.
- A l'échelle nationale :
 - > Préparer l'actualisation du cadre stratégique commun des PNR sur le Tourisme et les Sports de nature pour le prochain bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
 - > Réfléchir sur le concept de Destination touristique et sur la place des PNR dans ces Destinations.
 - > Imaginer les perspectives d'évolution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » dans le domaine du tourisme.



DESSCRIPTIF

Ce séminaire s'est déroulé du 15 au 17 novembre 2017 à l'Hôtel-restaurant du Lac de Madine à Heudicourt-sous-les-Côtes (Meuse).

Les trois journées ont été ponctuées de temps d'échanges en ateliers ou en plénière menés en partenariat avec des intervenants extérieurs ainsi que de visites de sites.

Le PNR de Lorraine a introduit ce séminaire par une présentation du site de Bataville et la mise en tourisme du patrimoine industriel par le biais des métiers d'art.

Il a également animé un atelier technique relatif à un projet de coopération avec 9 autres PNR sur le tourisme ornithologique.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 3 000 €

Conseil régional Grand Est : 3 000 €

BILAN DE L'ACTION

Un Appel à projet sur l'Écotourisme piloté par la Région Grand Est en partenariat avec les PNR.

Une inscription du développement du tourisme ornithologique dans le cadre stratégique commun de la Fédération des Parcs.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Fédération des Parcs naturels régionaux de France – IPAMAC – CNFPT – Réseau Qualinat – Caisse des Dépôts et Consignation du Grand Est – Région Grand Est – Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre – Communes d'Heudicourt-sous-Les-Côtes et de Moussey – Syndicat Mixte du Lac de Madine – ESAT et RNR des étangs de Lachaussée – Lorraine Métiers d'Art – ONCFS -

CONTACT PARC

Jenny Saffroy

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
3 000 €

2/3 des Parcs naturels régionaux
représentés.

40 participants

Communication sur les programmes LEADER

Le Parc est porteur ou co-porteur de deux Programmes LEADER, dispositifs destinés à accompagner les projets économiques en zone rurale grâce à une enveloppe financière dédiée. Chaque programme s'organise autour d'une stratégie dont la mise en œuvre est coordonnée par un Groupe d'action Locale (GAL).

Les programmes LEADER sont entrés dans leur phase opérationnelle au Printemps 2017. Les GAL doivent maintenant mettre en œuvre leurs stratégies qui sont « renforcer l'attractivité du territoire par le développement de l'économie touristique » pour le GAL Moselle Sud et « un développement économique durable s'appuyant sur le tourisme, l'agriculture et les savoir-faire » pour le GAL Ouest du PnrL.

Objectif 3



OBJECTIFS

- > Faire connaître le programme LEADER auprès des porteurs de projets
- > Accompagner et faire émerger de nouveaux projets en lien avec les stratégies locales de développement des GAL
- > Communiquer sur les actions de l'Union Européenne dans les zones rurales

DESSCRIPTIF

Les programmes LEADER étant relativement peu connus, il est important d'informer le plus grand nombre de porteurs de projets potentiels afin d'assurer la consommation de l'enveloppe attribuée à chacun des GAL.

Pour cela, chaque GAL a conçu une plaquette de présentation de son dispositif. Ce document s'organise en 4 volets recto-verso et comprend les informations suivantes :

- Bénéficiaires éligibles
- Types de projets
- Procédure d'instruction des dossiers
- Rôle et composition du comité de programmation
- Critères d'évaluation des projets
- Carte du territoire et contacts de la cellule d'animation

PLAN DE FINANCEMENT

Pour le GAL Ouest PnrL :

- Programme LEADER : 1 314 €
- Parc naturel régional de Lorraine : 816 €

Pour le GAL Moselle Sud :

- Programme LEADER : 1 151,70 €
- Parc naturel régional de Lorraine : 314,10 €
- Communauté de communes du Saulnois : 314,10 €
- PETR du Pays de Sarrebourg : 314,10 €

BILAN DE L'ACTION

Le nombre de dossiers déposés auprès des GAL après la diffusion des plaquettes de communication représente 38 % du total des dossiers en cours depuis janvier 2015 pour le GAL Ouest PnrL et 23 % pour le GAL Moselle Sud.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La communauté de communes du Saulnois, le PETR du Pays de Sarrebourg, Offices de Tourisme, chambres consulaires.

CONTACT PARC

Marie Couellier,
Julie Di Chiara



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
4 224 €

2 800 plaquettes éditées et diffusées auprès des communes, sites et hébergements touristiques.

29 dossiers de demande de subvention

Programme INTERREG VA

« Pierre sèche dans la Grande Région »

Objectif 3



Le Parc naturel régional de Lorraine s'est engagé aux côtés de partenaires wallons, luxembourgeois et français dans un projet de coopération transfrontalière du programme INTERREG VA nommé « Pierre sèche dans la Grande Région ».

Entre 2017 et 2020, diverses actions pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine rural et de la technique de la pierre sèche sont prévues, parmi lesquelles la mise en place d'une démarche d'inventaire et des chantiers de formation à la restauration de murs.

Construction d'un mur de Pierre sèche | Crédit photo : Didier Protin

OBJECTIFS

- > Connaître le patrimoine d'ouvrages en pierre sèche existant, ses caractéristiques et son état, afin d'engager des mesures futures de protection et de restauration.
- > Transmettre le savoir-faire de la pierre sèche, actuellement en voie de disparition, à différents publics du territoire, afin de favoriser la sensibilisation sur ce patrimoine et la restauration d'ouvrages sur le long terme.

DESCRIPTIF

- Elaboration d'une méthode et d'un outil d'inventaire participatif (fiche de relevé de terrain) avec l'association Mémoire et Patrimoine de Novéant-sur-Moselle et réalisation de relevés d'ouvrages.
- Mise en place de chantiers de formation de 5 jours de restauration de murs à destination des associations locales et d'un public jeune.

PLAN DE FINANCEMENT

- Démarche d'inventaire : 4 000 € (4 000 € Région Grand Est)
- Chantiers de restauration : 12 000 € (FEDER 1400 €, 4 400 € Etat-TEPCV, 4 400 € Région Grand Est)

BILAN DE L'ACTION

- Création d'un outil de relevé de terrain d'ouvrages en pierre sèche permettant d'engager une démarche d'inventaire participatif.
- Organisation de trois chantiers de formation à la restauration des murs en pierre sèche : deux à Rembercourt-sur-Mad et un à Novéant-sur-Moselle.

Trockenmauern Pierre sèche



Interreg 
Grande Région | Großregion
Pierre sèche | Trockenmauern
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

PRINCIPAUX PARTENAIRES

L'association Mémoire et Patrimoine, la commune de Novéant-sur-Moselle, la communauté de communes de Mad et Moselle, la commune de Rembercourt-sur-Mad, l'Union Européenne et partenaires français, luxembourgeois et wallons du projet INTERREG, l'Etat (TEPCV), la Région Grand Est.

CONTACT PARC

Juan Lloret
Anne Philipczyk

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
16 000 €

3 kms de pierre sèche inventoriés

25 personnes formées à la
technique de la pierre sèche

Animation du Réseau Education

Depuis 1993, le Parc naturel régional de Lorraine a initié une politique d'éducation au territoire en partenariat avec les acteurs de son territoire, l'Éducation Nationale, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, les collectivités.

Le réseau Éducation rassemble les sites reconnus « Charte Éducation du Parc ». Il est composé en 2017 de 43 membres associatifs, privés ou publics. Ils proposent des animations à destination des scolaires ou des centres aérés de Lorraine.

Objectif 3



OBJECTIFS

- > Aider le Réseau Éducation du Parc dans la promotion et la valorisation des animations qu'il propose à destination des scolaires et des centres aérés.
- > Accompagner les équipes des structures du Réseau dans leur qualification (formation, équipement pédagogique et environnemental, développement).

DESSCRIPTIF

- Conception, impression et diffusion du catalogue Éducation dans tous les établissements scolaires de Lorraine et structures organisatrices de centres-aérés.
- Conception et mise à jour de la version internet du catalogue.
- Mise en place d'un plan de formations pour les animateurs du réseau, maintenance du plan de formation sur site internet.
- Équipement pédagogique des sites d'accueil du réseau.
- Organisation de temps de rencontre entre les membres du réseau.

PLAN DE FINANCEMENT

28 000 € Région Grand Est, 10 000 € autofinancement

BILAN DE L'ACTION

Pour l'année scolaire 2016/2017 :

- 683 195 € d'effets induits sur le territoire (prestations d'animation, hébergement, restauration, transport).
- 14 formations organisées avec une participation de 140 stagiaires / jour.
- le 19 octobre 2017 : Bilan annuel éducation.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

La communauté de communes du Saulnois, PETR du Pays de Sarrebourg, l'Offices de Tourisme, les chambres consulaires

CONTACT PARC

Nathalie Klein

Ronan Joncour



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
38 000 €

34 423
élèves accueillis

14 formations

43 partenaires

Vocation 3

Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

Car le territoire du Parc est avant tout un territoire vivant, fort de ses habitants la nouvelle Charte du Parc se fixe pour objectifs de :

1. Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Face aux problématiques économiques (déficit d'emploi sur le territoire au regard de la population active résidente) et sociales (vieillesse de la population et départ des jeunes) impactant le territoire, le Syndicat Mixte entend faire émerger et soutenir des initiatives économiques de développement.

L'enjeu est de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire, en misant notamment sur l'innovation et l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des entreprises.

Le Syndicat Mixte accompagne à cet égard les entreprises et collectivités engagées dans des démarches d'amélioration de leurs performances énergétiques (création d'un concours « éco-trophées », accompagnement de projet de plate-forme de télétravail...). Afin de contribuer au développement économique du territoire, il participera à la réflexion sur la constitution d'une filière locale de valorisation du bois.

Il s'attache enfin à favoriser le développement d'une économie de proximité à travers notamment :

- Une action spécifique de valorisation des productions agricoles locales et des filières courtes
- L'accompagnement au développement de filières économiques innovantes.

2. Accompagner l'évolution des modes de vie

Dans le contexte actuel de changement climatique, une démarche de maîtrise des consommations énergétiques est engagée pour l'ensemble des activités du territoire.

Cette orientation s'intéresse par ailleurs aux jeunes qui vivent sur le territoire, décidant de s'y installer ou d'y revenir, contribueront à son dynamisme futur.

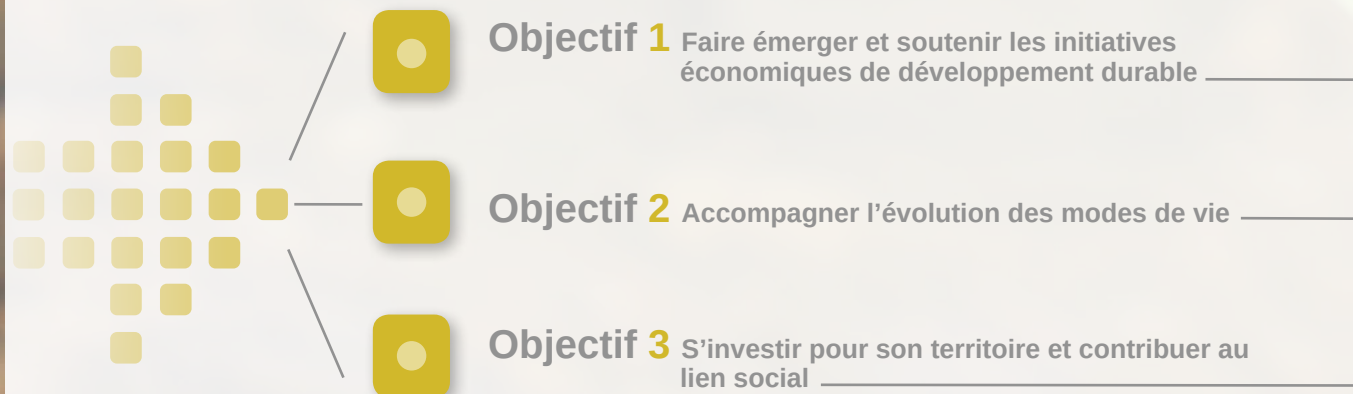
L'objectif de la nouvelle Charte du Parc étant d'accompagner l'évolution des modes de vie :

- en diminuant les consommations d'énergies et les émissions des gaz à effet de serre,
- Le Syndicat mixte du Parc en lien avec huit intercommunalités porte ainsi un projet de « Territoire à énergie positive pour une croissance verte »,
- en mobilisant les jeunes et en accompagnant leurs initiatives.

L'objectif étant enfin de favoriser l'ancrage des jeunes sur le territoire en soutenant leurs initiatives et projets et en les sensibilisant aux métiers présents sur le territoire (agriculture durable et métiers de l'environnement en particulier).



Canal de Réchicourt-le-château



Vallée de l'Esch - Libellule demoiselle bleue



3. S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Le Syndicat Mixte du Parc entend valoriser les nombreuses initiatives existant sur son territoire à travers, notamment, ses outils de communication. Il s'agit de faire valoir la qualité des offres et des prestations, ainsi que la plus-value Parc. Pour valoriser le territoire et ce que le label parc y apporte, plusieurs niveaux de communication se conjugueront afin de toucher différents publics :

- Les acteurs et habitants du territoire,
- Les bénévoles et réseaux partenaires du Parc,
- Les partenaires institutionnels du Syndicat Mixte du Parc.

Il s'agit également de s'appuyer sur les acteurs culturels afin de faciliter la connaissance et l'appropriation des spécificités du territoire (paysagères, patrimoniales...) par les habitants et visiteurs.

La constitution d'un réseau des partenaires structuré à l'échelle du Parc, de même que le média culturel, doit au final permettre de relayer et amplifier la dynamique territoriale et d'œuvrer à l'émergence d'une véritable « identité Parc ».

Animations sur la sensibilisation à la qualité de l'environnement nocture

Objectif 1



Dans le cadre de la stratégie « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), le Parc s'est engagé dans un programme de maîtrise de l'énergie et de réduction des pollutions lumineuses de l'éclairage public.

Le Parc et les Communautés de communes partenaires ont ainsi choisi d'en faire une priorité d'action du TEPCV.



OBJECTIFS

- > Renforcer l'information sur les impacts des nuisances lumineuses sur la biodiversité auprès des communes et de l'ensemble des habitants.
- > Découvrir ou redécouvrir son environnement nocturne.

DESCRIPTIF

En 2017, deux animations ont été organisées afin de sensibiliser les habitants sur ce sujet :

> A Mamey, le 15 septembre 2017 :

- Présentation des actions de la commune en faveur de l'environnement et de la rénovation énergétique de l'éclairage public
- Présentation des enjeux énergétiques et environnementaux de l'éclairage public
- Découverte de l'environnement nocturne de la commune et de la vie des chauves-souris

> A Torcheville, le 7 octobre 2017 :

- Découverte de l'environnement naturel et nocturne ainsi que du patrimoine du village
- Soirée astronomie
- Expérience artistique autour de la lumière et de l'art contemporain avec l'association Plus Vite qui a proposé le spectacle la « nuit des lucioles »
- Inauguration des travaux de restauration du marais et mise au pâturage de deux vaches Highlands pour son entretien

PLAN DE FINANCEMENT

- 6 000 € (ETAT TEPCV 4000 €, Région Grand Est 2 000 €)

BILAN DE L'ACTION

Deux soirées d'animation et de sensibilisation sur le thème des économies d'énergie et de la pollution lumineuse suite à un programme de modernisation de l'éclairage public

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les municipalités de Torcheville et de Mamey, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères Lorraine (CPEPESC), la Maison du Pays des étangs de Tarquimpol et son Président Daniel Manzi, le Club d'Astronomie du Pays de Sarrebourg, l'Association Plus Vite d'Hampont, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (TEPCV), la Région Grand Est.

CONTACT PARC

Jean-Marc Gaulard



Coût de l'action
6 000 €

CHIFFRES CLES

40 personnes ont assisté à
2 animations

60 % d'économies
d'énergie réalisées à Mamey

52 % d'économies
d'énergie réalisées
à Torcheville

TEPCV : projets et financements inscrits dans les conventions signées avec l'État

En partenariat avec huit communautés de communes, le Parc naturel régional de Lorraine est labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire depuis le mois de juillet 2016.

Signature de la convention à Paris

OBJECTIFS

> Faire participer chaque acteur à son niveau à la transition énergétique et écologique en réalisant des actions de baisse des consommations énergétiques et de production locale d'énergies renouvelables.

DESCRIPTIF

Au total, trois conventions ont été signées entre l'Etat et le Parc en tant que coordonnateur du TEPCV.

Les projets communaux ou intercommunaux, soutenus dans le cadre de ces trois conventions concernent la rénovation de l'éclairage et des bâtiments public, le développement des mobilités douces et électriques, la production d'énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire...

En outre, un dispositif d'aide complémentaire basé sur la valorisation des Certificats d'Economies d'énergie (CEE) a été obtenu auprès du ministère pour soutenir des travaux d'efficacité énergétique réalisés sur l'éclairage et les bâtiments publics des communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Les projets inscrits dans les trois conventions TEPCV correspondent à 1,3 M€ d'aides attribuées pour un montant total d'investissement de 3,67 M€ réalisés par les collectivités locales.

Les projets soutenus au titre du dispositif CEE-TEPCV correspondent à 1,04 M€ d'aides pour un montant d'investissement de 1,3 M€ réalisés par les collectivités locales.

Les principaux co-financeurs des travaux sont l'Etat, la Région Grand-Est, les Conseils Départementaux, le SDE 54.

BILAN DE L'ACTION

3 conventions financières signées et 1 dispositif de valorisation des travaux spécifique basé sur la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie.

Objectif 1



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les communes et communautés de communes partenaires, la DDT de Meurthe-et-Moselle, la DREAL Grand Est, la région Grand Est, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

CONTACT PARC

Jean-Marc Gaulard

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
500 000 €

81 projets de transition énergétique
réalisés ou soutenus

3 365 luminaires d'éclairage public remplacés

Valorisation des entreprises et acteurs du Territoire : campagne photographique

Objectif 1



Campagne de communication PnrL | Crédit photo : Didier Protin

Depuis 2016, le Parc naturel régional de Lorraine est engagé dans le déploiement de la Marque « Valeurs Parc naturel régional » autour de secteurs d'activités et de filières représentatives de la vie économique locale. Afin d'assurer la qualité de la promotion dédiée aux acteurs économiques et à la Marque Valeurs Parc naturel régional, le PnrL a souhaité disposer d'un fonds photographique illustrant la richesse de l'offre proposée par les entreprises installées sur son territoire.

OBJECTIFS

- > Réaliser une série de portraits d'acteurs économiques du territoire engagés en faveur du développement durable.
- > Mettre en valeur la dimension humaine de l'activité
- > Valoriser les gestes, les métiers et les savoir-faire
- > Faire un lien avec les milieux naturels et les paysages du Parc

DESCRIPTIF

En 2017, une campagne photographique a été menée afin de valoriser les secteurs d'activités et filières représentatives du territoire du Parc : hébergement - restauration, activités de pleine nature, produits transformés issus des fruits des vergers, viande bovine, ateliers d'art, métiers du bois, filière foin.... Au total, 64 portraits d'acteurs économiques ont été réalisés par Didier Protin, photographe professionnel installé dans le Toulinois, qui a été retenu pour mener à bien cette mission. Pour ce faire, une quinzaine de journées de terrain consacrées aux prises de vue ont été planifiées avec Didier Protin et les acteurs économiques du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

- Coût total de l'opération : 7 040 €
- Conseil régional Grand Est : 7 040 €

BILAN DE L'ACTION

Les clichés réalisés ont été valorisés dans le livret « La Lorraine autrement » et seront utilisés à l'avenir dans les différents supports de communication édités par le Parc ainsi que sur le site Internet en cours de refonte.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Didier Protin, Chambre d'hôtes La Bottée, Cabanes en Lorraine, Château d'Alteville, Gîtes du Holit, Navig France, restaurant le Bambou, auberge et ESAT des Etangs de Lachaussée, hôtel-restaurant du Lac de Madine, base nautique de Mittersheim, ferme équestre du vieux Fey, Jardins sous-les-Côtes, Fédération de pêche de Moselle, les Sonneurs de la Côte, CPIE de Meuse, Florence Lamousse, Mirabio, Coopérative fruitière Jardins de Lorraine, Maison Eulriet, Saveurs Fruitières d'Antan, chèvrerie des Tournesols, ferme de la Souleuvre, ferme de Mariembourg, le Moulin du Petit Poucet, Etang du Moulin, les viticulteurs de l'AOC Côtes de Toul, chèvrerie de Chaillon, savonnerie du Chaillon, atelier C.Cir'Art, atelier Mad Verrerie d'Art, atelier la Vénus d'argile, Bataville Fablab



Campagne de communication PnrL | Crédit photo : Didier Protin

CONTACT PARC

Marion Colnet

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
7 040 €

64 portraits d'acteurs du territoire

16 secteurs d'activités et filières économiques concernés

Développement d'une filière de valorisation économique de la laine : projet Défilaine

La laine produite en Grande Région est aujourd'hui majoritairement exportée à bas prix et transformée en Asie. L'entière de la plus-value sur cette matière locale, naturelle, renouvelable et aux multiples usages échappe ainsi au territoire, tout en créant des difficultés pour les éleveurs ovins ainsi qu'une surconsommation d'énergie fossile. Le projet de coopération DEFI-Laine, qui réunit 12 partenaires européens, vise à apporter des réponses durables et transversales aux enjeux agricole (maintien de l'élevage ovin et des prairies), économique (relocalisation d'une filière économique largement délocalisée) ou encore culturel (préservation des savoir-faire locaux) liés à la valorisation de la laine.

Crédit photo : Didier Protin



Objectif 1

OBJECTIFS

- > Mettre en réseau l'ensemble des acteurs afin de structurer la filière
- > Produire une laine de meilleure qualité, mieux valorisée financièrement et permettant de fabriquer des produits de qualité
- > Développer de nouveaux produits en laine locale et se positionner sur des marchés de niche
- > Organiser la collecte (pour permettre une mutualisation des coûts et une meilleure rémunération du travail des éleveurs)
- > Soutenir l'élevage et maintenir les prairies
- > Sensibiliser le grand public et les professionnels à la laine et aux enjeux de la filière

DESSCRIPTIF

Dans le cadre de DEFI-Laine, le PnrL intervient plus particulièrement dans la mise en place de trois opérations :

- La réalisation d'une étude de marché à l'échelle de la Grande Région. Cette étude, confiée à un prestataire, permettra d'identifier les débouchés possibles de la laine, de susciter la fabrication de nouveaux produits et de mettre en place un circuit local de commercialisation
- L'expérimentation sur un bâtiment témoin d'une opération d'isolation thermique et/ou phonique à base de produits issus de la laine. Ce bâtiment ayant par la suite vocation à constituer un « showroom » illustrant l'utilisation de la laine dans l'écoconstruction
- L'accompagnement au développement de nouveaux produits en laine, en lien avec les éleveurs, artisans et entreprises du territoire.

CONTACT PARC

Marion Colnet, Jean-Marc Gaulard

PLAN DE FINANCEMENT

- FEDER : 31 500 €
- Région Grand Est : 13 000 €
- TEPCV : 10 000 €

BILAN DE L'ACTION

En 2017, les actions suivantes ont été réalisées :

- Inventaire des acteurs de la filière à l'échelle de la Lorraine
- Lancement d'une étude de marché pour le développement de produits en laine locale issue de la Grande Région
- Lancement d'une étude préalable à la réalisation de travaux d'isolation thermique et phonique d'un bâtiment témoin avec de la laine – fin 2017
- Accompagnement de porteurs de projets souhaitant développer des produits valorisant la laine locale : gamme de vêtements, jouets en laine et bois locaux...
- Communication sur le projet, en lien avec les partenaires : organisation d'une conférence de presse de lancement, participation à la Fête de la Transhumance sur le plateau de Malzéville et au salon Agrimax à Metz, réalisation de dépliants de présentation du projet...

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Filière laine, Parc naturel de Gaume, Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, Parc naturel des deux Ourthes, CELABOR, association Natagora, Cluster Éco-Construction, association Tourist Center Clervaux, Agria Grand Est, Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Meurthe-et-Moselle - Pixérécourt, association Alexis Lorraine.
- partenaires européens engagés pour valoriser localement la laine de moutons

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
52 500 €

Un gisement potentiel de **420** tonnes
de laine brute à l'échelle de la Grande Région

12 partenaires européens engagés pour
valoriser localement la laine de moutons

Pays Val de Lorraine : plan d'action pour la valorisation et le développement des circuits alimentaires de proximité

Objectif 1



La structuration de filières, le développement de la consommation de produits locaux par la mise en place de circuits de proximité adaptés ou encore l'installation de nouveaux producteurs sont des priorités partagées par les acteurs du territoire et inscrite à ce titre dans la Charte du Parc. Ces thématiques sont par ailleurs identifiées comme structurantes dans les conventions de partenariat Parc/Communautés de communes.

Les acteurs du territoire ont aujourd'hui la volonté de passer d'une logique d'actions ponctuelles à une véritable stratégie de développement et d'accompagnement de ces circuits de proximité à l'échelle de plusieurs intercommunalités. C'est pourquoi le PETR du Val de Lorraine et le Parc ont été mandatés par les intercommunalités de ce territoire pour être chefs de file et piloter la démarche.

Ce projet s'intègre par ailleurs dans le cadre d'une démarche globale portée par le Département à l'échelle du territoire sud meurthe-et-mosellan, démarche retenue par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'appel à projets 2016-2017 du Programme National pour l'Alimentation.

OBJECTIFS

> Construire un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle des quatre intercommunalités. Elaboré sur la base d'un diagnostic de la production agricole locale et des besoins alimentaires d'un territoire, un PAT vise à fédérer les différents acteurs et à élaborer une stratégie territoriale permettant de rapprocher production et consommation et de développer une alimentation locale, durable et de qualité.

DESCRIPTIF

En 2016, en lien avec l'IUT d'Agronomie Nancy-Brabois, une enquête a été menée afin de mieux cerner les comportements d'achat en produits locaux des habitants. Cette enquête a permis de mettre en évidence l'important potentiel de développement des circuits de proximité ainsi que des pistes d'actions concrètes afin de faciliter l'accès aux produits locaux.

En 2017, suite à cette enquête, les partenaires du projet ont souhaité poursuivre la démarche en réalisant une étude sur l'offre alimentaire locale et la diversification agricole en vue de définir une stratégie de développement des circuits alimentaires de proximité. La réalisation de cette étude, portée par le PnrL, a été confiée à la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

PLAN DE FINANCEMENT

- LEADER Ouest PnrL : 9 780 €
- Région Grand Est : 2 610 €
- PETR du Val de Lorraine : 2 610 €

CONTACT PARC : Marion Colnet

BILAN DE L'ACTION

L'étude réalisée en 2017 a permis de :

- Dresser un état des lieux de la diversification agricole sur le territoire d'étude
- Mettre en évidence les tendances économiques et les enjeux pour chacune des filières agricoles (viande bovine, fruits et légumes, produits laitiers, volailles et œufs...)
- Identifier les besoins et les projets de diversification portés par les agriculteurs (ex : installation de points de vente directe, besoin en investissement dans du matériel de transformation, création de points de vente collectif...)

Croisées avec les résultats de l'enquête « consommateurs » et des entretiens individuels menés auprès des collectivités partenaires, ces données ont permis d'aboutir à la mise en place du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial du Val de Lorraine organisé autour de 5 objectifs stratégiques :

- Améliorer la commercialisation des produits
- Fédérer les agriculteurs
- Développer la production
- Améliorer la communication
- Améliorer la logistique d'approvisionnement

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les communautés de communes M ad et Moselle, Seille et Mauchère – Grand Couronné, Bassin de Pompey et Bassin de Pont-à-Mousson, PETR du Val de Lorraine, Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
15 000 €

60 projets de diversification recensés sur le territoire d'étude

Accompagnement des partenaires culturels du territoire : exemple de la Grange Théâtre de Lachaussée (étude de préfiguration)

Objectif 3

La Grange-Théâtre de Lachaussée, située aux confins des départements de la Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle est un pôle culturel structurant du territoire du Parc naturel régional de Lorraine. En 2016, Carlo Tomassi & Ursula Von Vacano, directeurs artistiques de la programmation et propriétaires des lieux, ont annoncé leur souhait de prendre leur retraite et de transmettre les lieux à une autre entité.

Dans le cadre de son travail d'accompagnement de ses partenaires culturels, l'ingénierie du Parc naturel régional de Lorraine a été mobilisée afin de réunir l'ensemble des partenaires publics et des acteurs privés partenaires du lieu afin de réfléchir ensemble aux différentes vocations autour desquelles le site pourrait être pérennisé (vocation culturelle, touristique, environnementale...).

OBJECTIFS

Commanditer une étude de préfiguration ayant pour objectifs de :

- > Conforter et /ou élargir les nouvelles vocations pressenties pour le site de la Grange-Théâtre de Lachaussée, dans l'objectif d'en faire un outil territorial qui s'appuierait sur les trois piliers du développement durable
- > Questionner la gouvernance collective du projet
- > Développer un volet économique
- > Deviser les coûts de transformations nécessaires des bâtiments en lien avec les nouvelles activités du lieu

DESSCRIPTIF

Le bureau d'étude « Maitres du rêve » a été sélectionné par l'ensemble des membres du comité de pilotage afin de mener cette étude de préfiguration sur le devenir du lieu sur le second semestre de l'année 2017.

PLAN DE FINANCEMENT

- Conseil Régional (convention Parc) : 5 197, 13 €
- Communauté de commune Côtes de Meuse | Woëvre : 2 165, 47 €
- LEADER Ouest PnrL (FEADER) : 16 890, 61 €

BILAN DE L'ACTION

Le rapport final de l'étude a été rendu à la fin de l'année 2017. Parmi les principales préconisations du bureau d'étude : le maintien et l'élargissement d'une vocation culturelle et artistique, une réflexion à mener autour du tourisme de nature en lien avec le site de Madine et la Réserve naturelle régionale de Lachaussée, une réflexion à mener autour des produits locaux et de terroir en lien avec l'APF et l'ESAT de Lachaussée.

Un mode de gouvernance « public-privé » du futur lieu via une SCIC par exemple a été proposé par le bureau d'étude.

A noter que deux compagnies artistiques se sont positionnées afin de devenir propriétaires des bâtiments.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Commune de Lachaussée, communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre, Conseil Départemental de la Meuse, APF et ESAT de Lachaussée, CEN, Compagnie L'Art ou l'Etre...

CONTACT PARC

Sandrine Close



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
26 130 €

Plus d'une **10** zaine de partenaires publics et privés impliqués dans la réflexion sur le devenir du lieu pendant une année

Actions de communication : partenariat avec les radios du territoire

● Objectif 3



Des partenariats avec les radios du territoire ont été initiés il y a plusieurs années. En 2017, la diffusion d'émissions radiophoniques sur une plus grande partie du territoire a été entreprise afin de permettre à la plupart des radios associatives de diffuser des émissions qui seront co-produites avec Radio Declic et Radio Fajet.

OBJECTIFS

> Avec l'objectif d'informer le plus large public des actions qui se déroulent sur le territoire, de le sensibiliser aux projets du Parc, l'appui des médias locaux paraît essentiel. Organes de presse locale ou nationale, télévisions, journaux, magazines et radios, réseaux sociaux sont autant de supports de communication qui participent à la visibilité du Parc et autant de vecteurs qui peuvent en faire la promotion.

> Les émissions radios produites ont l'avantage de pouvoir être diffusée en entier ou en extrait sur la page Facebook et les site du PnrL, des radios locales et des partenaires institutionnels.

DESCRIPTIF

Une convention de partenariat tripartite (PnrL + radio Fajet + radio Declic) a été initiée en 2016/2017.

L'objet de cette nouvelle convention est :

- La réalisation de six émissions « La Lorraine vue du Parc » avec Fajet promouvant des actions portées et soutenues par le Parc naturel régional de Lorraine en direction des habitants du bassin nancéen. Ces émissions seront diffusées de manière redondante les périodes des vacances scolaires (3 chroniques automne-hiver / 3 chroniques été). Fajet s'engage également à diffuser 6 émissions mensuelles produites par Declic et à en faire la promotion en réalisant une bande annonce spécifique.
- La réalisation de 10 émissions mensuelles « Naturellement Parc » promouvant les actions portées et soutenues par le Parc naturel régional de Lorraine en direction des habitants du bassin toulousain. Ces émissions sont diffusées plusieurs fois par mois sur 10 mois. En été, les chroniques réalisées par Fajet sont également diffusées sur les ondes de Declic.

PLAN DE FINANCEMENT

En contrepartie de la production d'émissions et de chroniques par Declic et Fajet, l'organisateur engage la somme de 600 € répartie comme suit :

- Declic : 300 €,
- Fajet : 300 €.

Financement de l'action par la région Grand Est.

Les émissions sont préparées et animées par la responsable de la communication du PnrL.

BILAN DE L'ACTION

- Les émissions sont appréciées par le grand public - Fajet (bassin nancéen) et Declic (bassin toulousain). Les auditeurs nous font un retour positif.
- Les retours des auditeurs sont positifs, malheureusement les radios associatives ne sont analysées et évaluées par Médiamétrie.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Radios locales
- Partenaires associés à la préparation et à l'animation des émissions en fonction du sujet (associations, partenaires institutionnels, acteurs culturels et économiques du territoire, etc.)

CONTACT PARC

Elise Tisserant

CHIFFRES CLES

Coût de l'action
600 €

10 émissions sur Declic

6 émissions sur Fajet

Formation des Amis du Parc

En 2017, la mission Connaissance et valorisation du territoire souhaite valoriser l'investissement des bénévoles et propose une journée annuelle. Cette démarche est associée à l'opération nationale des « 24 heures de la biodiversité ».

Le bénévoles ayant participé à une ou des actions du PnrL sont désormais invités à intégrer le réseau des « Amis du Parc » auquel sont ouvert les programmes de formation du Parc ainsi que les chantiers et inventaires participatifs.

OBJECTIFS

- > Valoriser et qualifier l'implication des personnes bénévoles dans les actions menées par le Parc ou bien pour lesquelles le Parc est partenaire.
- > Renforcer l'identité Parc auprès des habitants de son territoire d'action.

DESCRIPTIF

- Organisation de temps de rencontre entre les Amis du Parc et les différents services du PnrL. (Les 24h de la biodiversité en sont un exemple)
- Proposer un calendrier de formations et de journée thématiques.

PLAN DE FINANCEMENT

- 4 000 € (Région Grand Est et DREAL)



BILAN DE L'ACTION

- Organisation des 24h00 de la biodiversité les 20 et 21 mai 2017 (10 sorties nature) sur le site de Madine.
- 12 journées de formation ouvertes aux amis du Parc et organisées au cours du week-end.
- 2 sessions de formation mur de pierre sèche organisées.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les communes du territoire
- Les associations locales

CONTACT PARC

- Nicolas Lambert



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
4 000 €

600 bénévoles «Amis du Parc »

12 journées de formation

Conférences des territoires 2017



La conférence annuelle des territoires est un temps fort de la vie du Parc naturel régional de Lorraine, dument inscrit dans sa Charte. Chaque année, elle a pour objet de réunir les acteurs du territoire (collectivités locales, partenaires, acteurs socio-économiques, bénévoles) afin d'échanger ensemble sur les grands enjeux du développement durable du territoire et les orientations du Parc.

DESSCRIPTIF

La seconde conférence s'est tenue dans un lieu de culture atypique du territoire : le Pub Rock « Chez Paulette » à Pagny-derrière-Barine, le jeudi 22 juin 2017.

La matinée était consacrée au bilan de l'année écoulée et l'après-midi, les participants avaient le choix entre trois ateliers.

L'objectif était de mener une véritable réflexion prospective sur les actions futures qui seront menées sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine :

- les plans paysages,
- le déploiement de « Valeurs Parc naturel régional » - une marque commerciale pour les Parcs-,
- les suivis et les chantiers participatifs comme la gestion des sites Natura 2000.

PLAN DE FINANCEMENT

- 3 000 € (Région Grand Est)
- 1 095 € d'autofinancement

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Chez Paulette, communes, communautés de communes, partenaires associatifs, opérateurs, porteurs de projets...

CONTACT PARC

Elise Tisserant

OBJECTIFS

> Informer les acteurs et élus du territoire des actions engagées sur le territoire du Parc via des retours d'expériences ou des ateliers thématiques.

> Renforcer l'identité Parc auprès des habitants de son territoire d'action.



CHIFFRES CLES

90

participants à la conférence annuelle des territoires

Coût de l'action
4 095 €

Les chantiers participatifs

Depuis 2015, le Parc naturel régional de Lorraine a engagé une démarche de chantiers et inventaires participatifs.

Celle-ci s'appuie sur le recrutement d'un chargé de mission « gestion des milieux naturels et de la Trame Verte et Bleue », renforcé par l'investissement d'un jeune en mission de service civique.

Elle répond aux besoins des communes et exploitants agricoles du territoire en matière de gestion des milieux naturels, de reconquête de la Trame Verte et Bleue et de préservation de la biodiversité. Mais également, aux besoins de formation initiale des lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales, IME... et de formation continue des bénévoles « les Amis du Parc ».



OBJECTIFS

- > Sensibiliser et former tous les publics participants à la préservation de l'environnement.
- > Transmettre aux jeunes et habitants du territoire les savoir-faire et les connaissances naturalistes.
- > Préserver, gérer et reconquérir les milieux naturels du territoire et la Trame Verte et Bleue.
- > Participer à l'effacement des discontinuités écologiques diagnostiquées au cours du processus de révision de la Charte.
- > Établir des relations entre les acteurs du territoire.

DESRIPTIF

- Entretien de milieux naturels : pelouse calcaire (débroussaillage, abattage,...), mare...
- Restauration de murs en pierre sèche
- Plantation de haies
- Mise en place de dispositifs de protection des amphibiens au cours de leur migration pré-nuptiale et organisation des suivis participatifs associés.
- Inventaires participatifs des Butor étoilé, Hirondelle de cheminée et fenêtre, Cigogne noire, Busard cendré, etc.

PLAN DE FINANCEMENT

- 18 000 € (Région Grand Est, DREAL, fonds propres)

BILAN DE L'ACTION

Pour l'année 2017 :

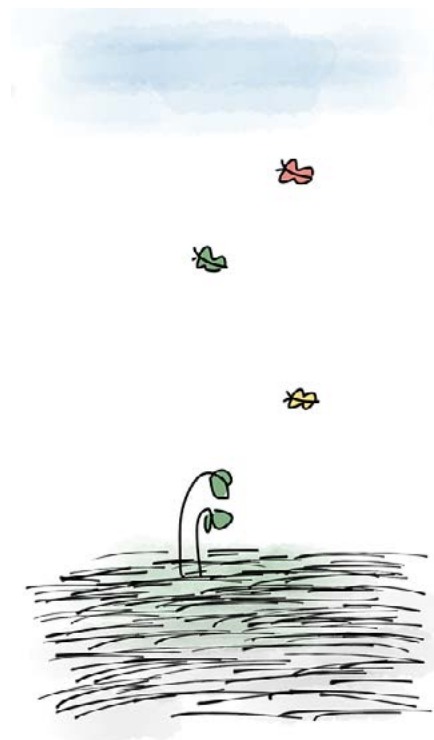
- Une journée de travail d'un agent du PnrL génère 8 journées sur le territoire.
- 1 350,5 journées de chantiers et suivis participatifs ont ainsi été effectuées par les techniciens et les acteurs du territoire autre que Parc.
- 1 467 personnes (Amis du parc, étudiants, jeunes, encadrants) ont participé à ces chantiers.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Lycées agricoles et Maisons Familiales et Rurales
- Réseau éducation au territoire
- Éducation Nationale
- IME de Meurthe et Moselle
- Communes et exploitants agricoles du territoire
- Associations locales

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT



CHIFFRES CLES

Coût de l'action
26 000 €

1 350 journées de chantiers
et inventaires participatifs réalisés

35 communes impactées

24 heures de la biodiversité



OBJECTIFS

- > Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles et acteurs du territoire du Parc («Amis du Parc»)
- > Mettre en relation les bénévoles des différents chantiers
- > Sensibiliser le grand public aux enjeux de la protection de la biodiversité du Parc.
- Améliorer l'information sur le Parc et les possibilités de communication en constituant un réseau d'habitants du Parc et autres personnes volontaires («Amis du Parc») afin de mieux répondre aux attentes de tout individu en quête d'informations globales ou spécifiques.

DESSCRIPTIF

- Organisation de l'opération « 24h de la biodiversité » les 20 et 21 mai 2017 sur le site de Madine.
- En s'appuyant sur des associations naturalistes lorraines et sur l'Office National des Forêts, un programme de sorties nature a été proposé au grand public sur le week-end.
- Parallèlement à ce programme, invitation des personnes investies dans l'un ou l'autre des programmes du Parc (bénévoles des chantiers ou suivis participatifs, membres des réseaux partenaires du Parc), pour les remercier de leur engagement en faveur de la protection et de la valorisation du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

- 5 000 € (Région Grand Est)

BILAN DE L'ACTION

- 10 sorties nature organisées au cours du week-end.
- Plus de 60 personnes ont participé à la soirée des bénévoles et acteurs et se sont vues remettre officiellement par Christian GUIRLINGER, Président du Parc, un t-shirt à l'effigie des « Amis du Parc ».

Ces dernières années, l'activité bénévole en lien avec les actions du Parc s'est considérablement renforcée. Près de 600 personnes se sont impliquées en faveur du territoire et ont contribué à la mise en œuvre de nos actions.

Afin de permettre aux « Amis du Parc » de poursuivre leur découverte des patrimoines naturels du territoire du Parc, un évènement a été organisé dans le cadre de l'opération nationale «24 h de la biodiversité» au cours de laquelle des sorties de découverte naturalistes ont été proposées.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le Syndicat du Lac de Madine, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine, Lorraine Association Nature, la Société Française d'Orchidophilie de Lorraine et d'Alsace, la Société Lorraine d'Entomologie, la ligue de Protection des Oiseaux, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse, la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA « les Pêcheurs de Madine », l'association Torcol, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et les communes riveraines de Madine.

CONTACT PARC

Marc Saint-Pé

CHIFFRES CLES

1 journée d'action d'1 technicien Parc = **8** journées d'action d'un bénévole pour les chantiers et suivis participatifs du Parc

Coût de l'action
5 000 €

Avancée du projet Interreg « Itinérance Aquatique »



Les parcs naturels des deux Ourthes, Vallée de l'Attert et Haute Sûre Forêt d'Anlier pour la Belgique, Haute-Sûre pour le Luxembourg, Vosges du Nord et Lorraine pour la France appartiennent aux mêmes bassins hydrographiques du Rhin et de la Meuse qui lie les territoires entre eux.

Depuis de nombreuses années, les Parcs naturels sont des acteurs de la protection de la nature. Ils œuvrent en particulier au travers de leurs Chartes ou plans de gestion à la préservation des nombreux milieux humides de leurs territoires.

Selon les territoires, plusieurs actions ont été mises en œuvre autour des milieux humides : actions de sensibilisation des habitants à une meilleure prise en compte des milieux aquatiques et humides, mise en valeur du petit patrimoine lié à l'eau (lavoirs, fontaines...), création de circuits de randonnée ou d'interprétation, etc. De plus, chaque Parc dispose d'un ou plusieurs outils de sensibilisation destinés à différents publics et possède une bonne connaissance des acteurs et partenaires en capacité d'être mobilisés sur son territoire et au-delà.



OBJECTIFS

- > valoriser les zones humides à travers des actions culturelles et touristiques destinées au grand public.
- > Inviter le public à découvrir ces milieux et le sensibiliser à la nécessité de préserver l'environnement.
- > Répondre à la demande des clientèles pour le tourisme vert et le tourisme culturel.

DESRIPTIF

Le Parc naturel régional de Lorraine étant « chef de file » de ce projet Interreg, l'année 2017 a consisté à la mise en œuvre concrète du projet (réunions avec les partenaires, lancement des marchés publics...). Plusieurs actions (week-end culturel & touristique, ciné-débats, ateliers de design culinaire...) ont été programmés sur les 6 territoires au second semestre.

PLAN DE FINANCEMENT

- Fonds propres : 399, 20 €
- FEDER : 30 988, 80 €
- Agence de l'eau Rhin Meuse : 20 260 €

BILAN DE L'ACTION

Concernant le territoire du PnrL, une manifestation culturelle et touristique d'envergure a été programmée début septembre en Forêt de la reine (Meurthe-et-Moselle) avec pour objectifs de faire découvrir au grand public les milieux humides de cette forêt d'exception.

Spectacles, randonnées pédestres, cyclo, conférence, expositions... ont permis à plus de 800 personnes de découvrir le site Natura 2000 autrement. Un ciné-débat a été proposé en novembre dans le cadre de la Fête de la Grande Pêche au Domaine de Lindre (Moselle).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les 5 parcs naturels partenaires du projet, l'ensemble des partenaires publics et privés présents en Forêt de la reine, le Domaine de Lindre...

CONTACT PARC

Sandrine Close



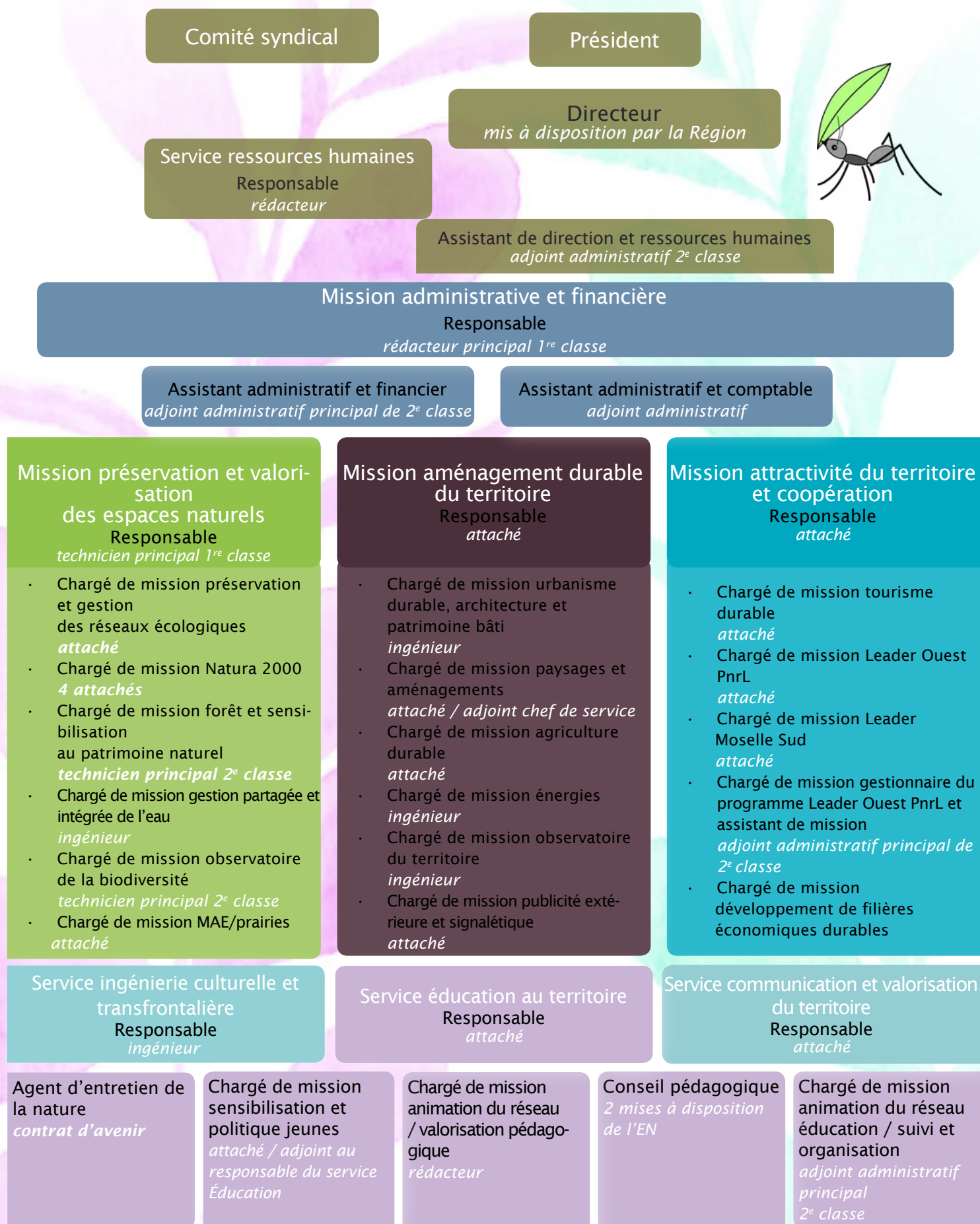
CHIFFRES CLES

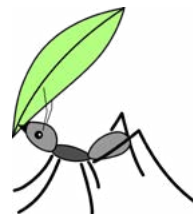
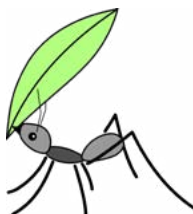
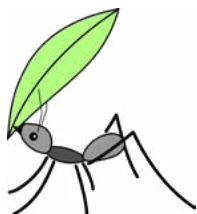
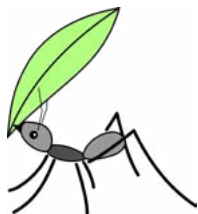
Coût de l'action
51 648 €

+ de 800 personnes
présentes à la manifestation en Forêt de la reine.

L'Équipe du Parc

Organigramme fonctionnel / Charte





L'Equipe au service du Territoire

Au 31 décembre 2017, 38 agents sont en poste :

- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 22
- Agents en CDI : 7
- Agents en CDD : 9 (dont 2 agents en remplacement de congé de maternité et 1 agent en remplacement de congé de longue durée)

Soit **34.17** Equivalent Temps Plein.

Le Parc bénéficie également de personnels mis à disposition par :

- L'Education Nationale : 2
- Conseil Régional du Grand Est : 1
- Soit 2.2 Equivalent Temps Plein.

Le Parc accueille depuis 2016 des services civiques.

La mission d'une année de chacun des deux services civiques au service éducation s'est terminée respectivement le 14 juin 2017 et le 29 juin 2016 et portaient sur les missions suivantes : « Soutien aux partenaires du réseau Education » et « Politique jeunes et découverte du territoire ».

La mission, d'une durée de 9 mois, au service communication portant sur la « Valorisation des patrimoines du PnrL par l'utilisation de l'outil vidéo » a pris fin le 9 juillet 2017.

A compter du 5 octobre 2017, et pour une durée de 10 mois chacun, deux nouveaux services civiques ont intégré le service éducation avec pour mission : « Soutien aux partenaires du réseau éducation » et « Soutien aux opérations de chantiers participatifs et suivis participatifs ».

Les stagiaires accueillis en 2017

Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine a accueilli des stagiaires au sein de ses différents services.

Au nombre de 11, ils ont participé à des missions variées : création d'outils et documents pédagogiques sur la trame verte et bleue à l'échelle intercommunale, diagnostics environnementaux dans les exploitations agricoles pour la mise en place de la Marque Valeur Pnr pour la viande bovine, étude et suivi de la population de sonneur à ventre de feu, suivi de la population des hirondelles de fenêtre, des hirondelles rustiques et des martinets noirs par l'intermédiaire d'un suivi participatif, suivi des papillons d'intérêt communautaire des sites Natura 2000, marque valeur Pnr sur les hébergements touristiques, gestionnaire de paies,...

Formations individuelles

- 11 agents du Parc ont suivi 13 formations individuelles différentes, pour un total de 34 journées.

Quelques exemples de formation : l'utilisation du modèleur 3d sketchup make en urbanisme, le marketing du tourisme, le développement d'une vision prospective financière, les enjeux de l'intercommunalité dans le domaine culturel, la rédaction d'un dossier de consultation des entreprises, initiation aux finances publiques territoriales, le tourisme : levier du développement durable des territoires (approfondissement), gestion des pelouses calcaires...

Formations collectives

- 4 agents ont suivi une formation d'une journée éco-conduite
- 10 agents ont suivi une formation d'une journée sur les gestes et postures et risques liés au travail sur écran.

Pyramide des âges

Tranches d'âge	Hommes	Femmes
55 ans et +	0	2
50-54 ans	2	5
45-49 ans	3	3
40-44 ans	3	3
35-39 ans	2	2
30-34 ans	4	4
25-29 ans	1	3
20-24 ans		1

La moyenne d'âge est de : 40.7 ans



Niveau de qualification des agents du Parc

	Nombre
Doctorat	1
Bac + 5	15
Bac + 4	6
Bac + 3	6
Bac + 2	4
Bac	3
CAP/BEP	3

le budget 2017 du syndicat mixte



LE COMPTE ADMINISTRATIF FAIT APPARAÎTRE UN BUDGET DE :

- + de 2,5 millions d'euros en fonctionnement
- 150 000 euros en investissement

--> 30 % de ce budget a été consacré au programme d'actions.

--> Les 70 % restants ont servi à payer l'ingénierie du personnel parc, les charges à caractère général, les charges de gestion courante et les dotations aux amortissements.

Les actions du parc ayant, en moyenne, une durée de vie de 2 ans, **le budget 2017 comporte le reliquat d'actions 2016 et les acomptes de 2017.**

LE MÉCÉNAT

En 2017, RTE et GRT Gaz ont renouvelé leur mécénat pour soutenir des actions Parc au travers de conventions de partenariats.

INTERREG

2017 a vu la mise en œuvre de projets de coopération d'envergure, financés au niveau européen à travers des fonds INTERREG :

- Itinérance aquatique
- Les murs en pierre sèche
- Défi laine

2017 a également été l'année de signature de l'avenant **TEPCV** (Transition Energétique pour la Croissance Verte) avec des retombées économiques de 500 000€ sur le territoire.

LES PRINCIPALES DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT

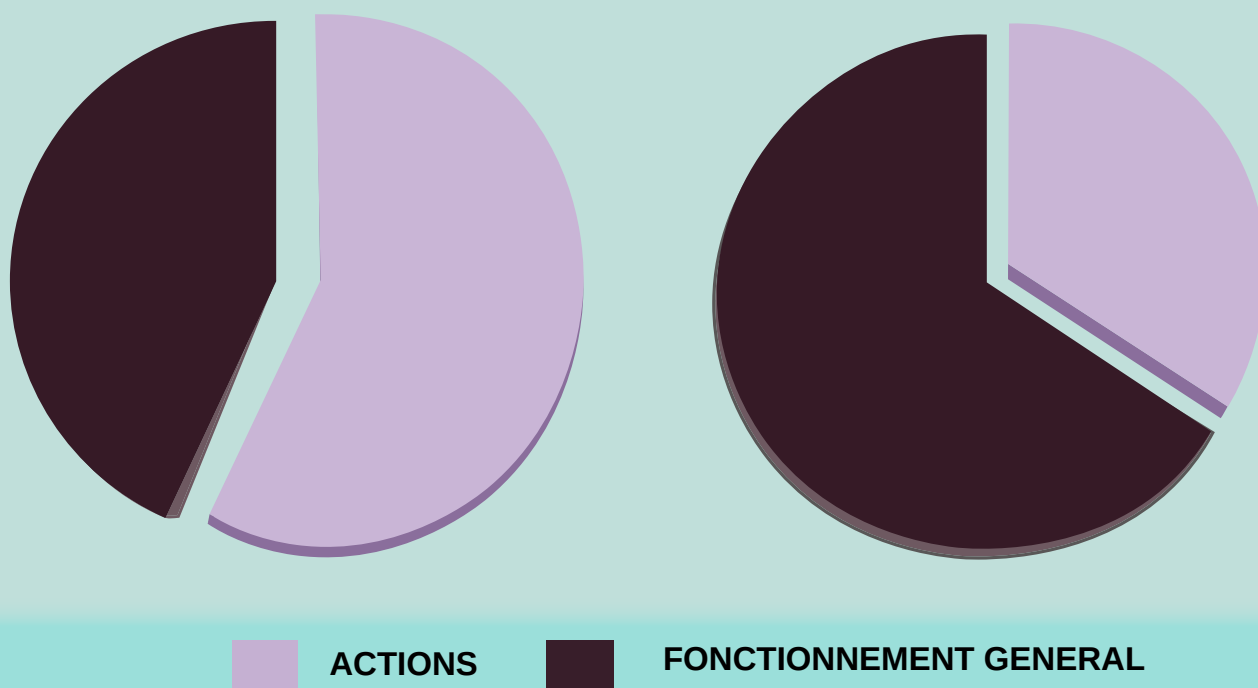
PARTENAIRES	DOTATIONS ALLOUEES
Région Grand Est	1 420 856 €
Cotisations des membres	159 672 €
DREAL	100 000 €
Départements	60 000 €

LES PARTENAIRES DES ACTIONS DU PARC

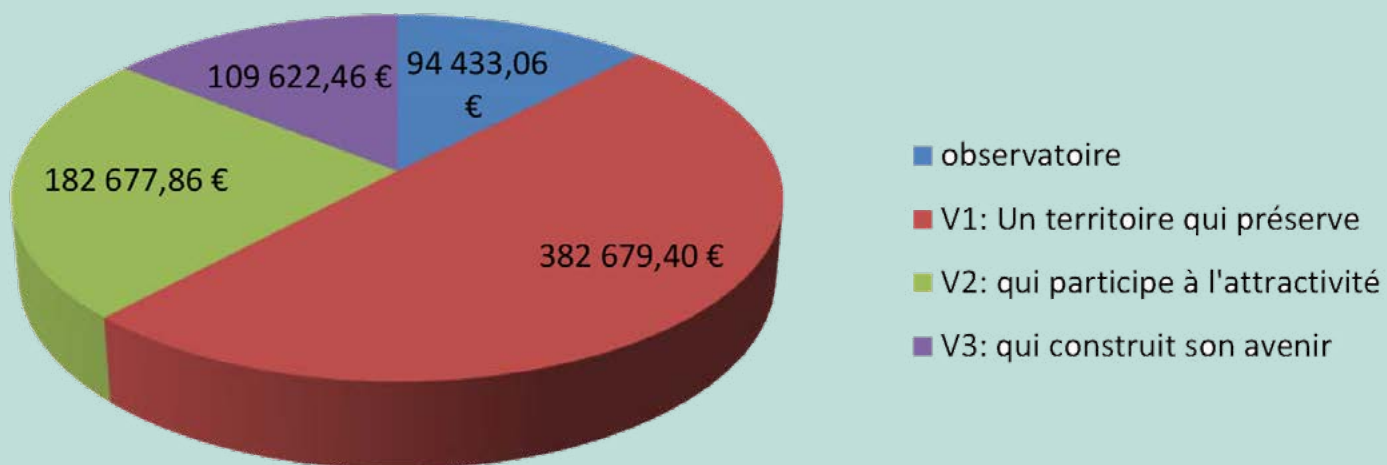
- Agence de l'Eau Rhin Meuse
- DREAL
- CDD (TEPCV)
- Europe
- GRT gaz
- Région Grand Est
- RTE



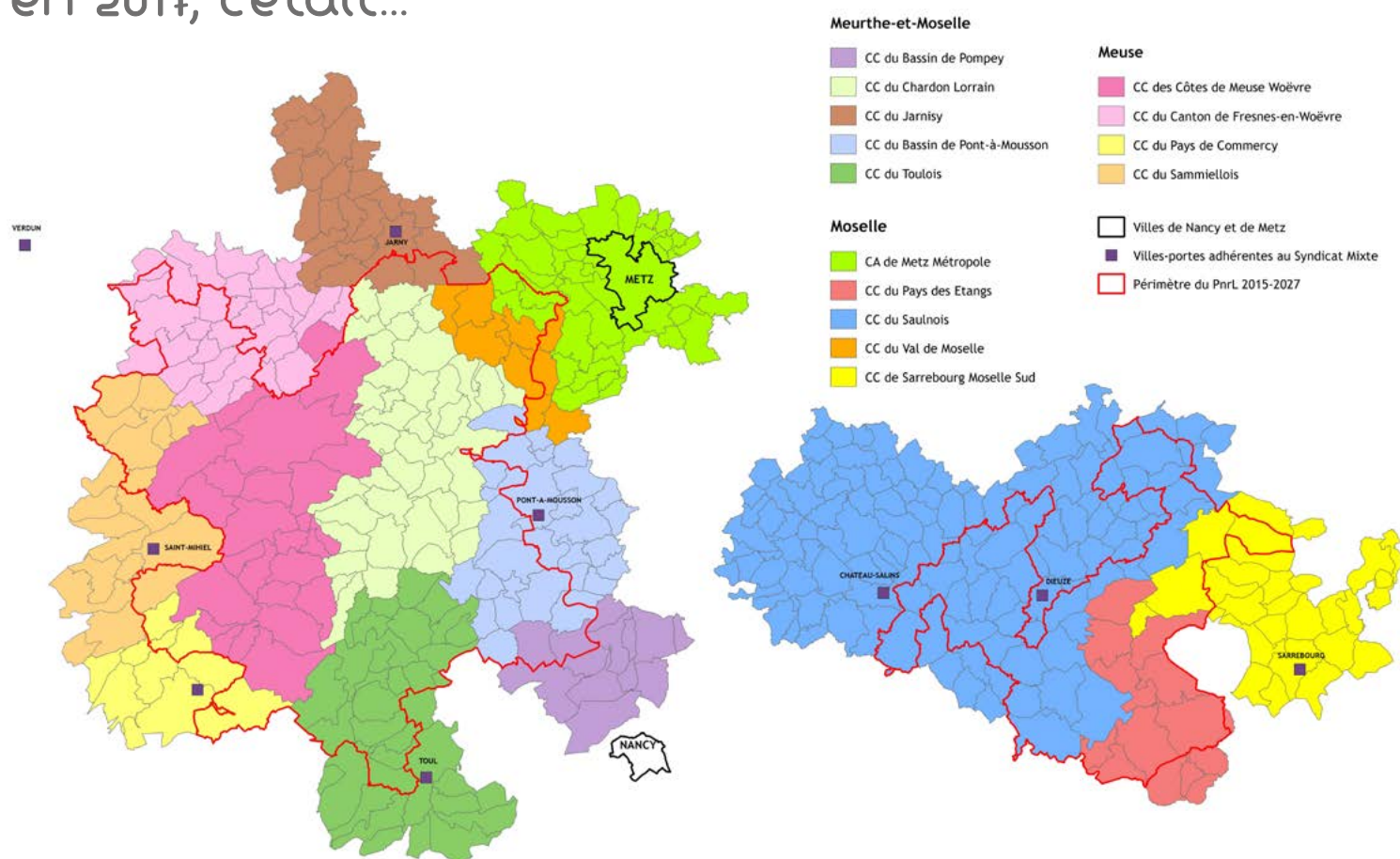
BUDGET 2017 (d'après le CA) : fonctionnement / investissement



REPARTITION DU BUDGET 2017 PAR VOCATION



le Parc naturel régional de lorraine en 2017, c'était...





- 182 communes qui font vivre leur territoire
- 78 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 210 000 hectares de biodiversité
- 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts.

77 communes en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Damptivoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Écrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbach, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagney-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baussant, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville.

54 communes en Meuse

Âpremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Éparges, Loupmont, Mécrin, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Xivray-et-Marvoisin.

57 communes en Moselle

Albestroff, Ancy-Dornot, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Église, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Fénétrange, Fribourg, Gélucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réhicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange.





Maison du Parc

Logis Abbatial
rue du Quai - BP 35
54 702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

